



**MINISTÈRE DE DE L'HYDRAULIQUE URBAINE ET RURALE
Fonds National de l'Eau**

*Projet de Renforcement de la Résilience des Communautés Locales face aux
impacts des changements climatiques au Tchad (PRRCL)*

Tchad – Analyse genre et changements climatiques

Rapport final

Livrable 3

Réalisé par :

Pr Benoît, SARR, consultant international

M. Arsène DJOULA, consultant national

Cette étude est financée par le fonds vert climat (FVC). Les auteurs assument l'entière responsabilité du contenu du présent document. Les opinions exprimées ne reflètent pas nécessairement celle du FVC ni de ses partenaires.

Septembre 2020

Date du document	21/08/2020
Contact	Dr Benoit SARR Villa 97 Cité ISRA 2 Bel Air Dakar Sénégal N° Tél : 00 221 78 538 98 93 N° Whatsapp : 00 235 65 42 29 23 Email : sarrbenoitsarr@gmail.com
	Mr Arsène Djoula N'Djamena Tchad Tél : 00 235 66 19 95 65/99 58 33 92 N° Whatsapp : 00 235 66 19 95 65 Email : djoulaarsene2@gmail.com

Titre du document	Tchad – Analyse genre et changements climatiques
-------------------	--

TABLE DES MATIÈRES

RÉSUMÉ EXÉCUTIF	8
1. INTRODUCTION	8
2. OBJECTIF ET METHODOLOGIE	10
2.1 OBJECTIFS DE L'ÉTUDE	10
2.2 DÉFINITIONS, CONCEPT DE BASE ET CADRE D'ANALYSE GENRE	11

2.3	MÉTHODOLOGIE	11
2.3.1	Revue littéraire.....	11
2.3.2	Collecte des données de terrain sur la vulnérabilité et les stratégies d'adaptation.....	11
2.3.3	Echantillonnage	12
2.3.4	Limites de l'étude	12
3.	ETAT DES CONNAISSANCES SUR LA PRISE EN COMPTE DU GENRE DANS LES QUESTIONS CLIMATIQUES ET DE DÉVELOPPEMENT	12
3.1	LE CONTEXTE CLIMATIQUE DU TCHAD	13
3.2	LES ENGAGEMENTS INTERNATIONAUX EN MATIÈRE DE GENRE AU TITRE DE LA CCNUCC.....	14
3.3	LE CADRE JURIDIQUE ET INSTITUTIONNEL DU GENRE AU TCHAD	15
3.4	NIVEAU DE PRISE EN COMPTE DU GENRE DANS LES POLITIQUES DE DÉVELOPPEMENT.....	16
3.4.1	Politique nationale genre.....	16
3.4.2	Le Plan National de développement 2017 -2021.....	17
3.5	NIVEAU DE PRISE EN COMPTE DU GENRE DANS LES POLITIQUES ET PLANS CLIMATIQUES AU TITRE DE LA CCNUCC.....	18
3.5.1	La Contribution déterminée au niveau national (CDN).....	18
3.5.2	Le Plan National d'Adaptation (PNA)	18
3.5.3	Le Programme d'Action National d'Adaptation (PANA).....	19
3.5.4	Les Communications Nationales.....	20
3.5.5	La stratégie nationale de lutte contre les changements climatiques (SNLCC)	20
3.5.6	Plan d'action national pour la réduction des risques de catastrophes (RRC)	21
3.6	RELATIONS DE GENRE AU SEIN DE LA SOCIÉTÉ.....	21
3.6.1	Au sein des ménages.....	21
3.6.2	Au sein des communautés.....	21
3.6.3	Relations de genre avec les attitudes, croyances et pratiques.....	22
3.6.4	Violences basées sur le genre.....	22
3.7	GENRE ET ACTIVITÉS RURALES	23
3.8	AUTRES FACTEURS EMPÊCHANT LE DÉVELOPPEMENT RÉSILIENT DES FEMMES	23
3.8.1	L'analphabétisme et le faible accès à la connaissance.....	23
3.8.2	Le faible accès au moyens de production.....	25
3.9	COMPRENDRE LES QUESTIONS DE GENRE ET LEURS LIENS AVEC LE CHANGEMENT CLIMATIQUE.....	27
3.9.1	Vulnérabilité différenciée des changements climatiques entre les femmes et les autres groupes comme les hommes.....	27
3.9.2	L'exposition à l'insécurité alimentaire	28
3.9.3	L'exposition à la pauvreté.....	28
4.	STRATÉGIES APPORTÉES COMME RÉPONSES ADAPTATIVES AUX VULNÉRABILITÉS CLIMATIQUES ET NON CLIMATIQUES	29
4.1	RAPPEL DE L'APPROCHE	29
4.2	SYNTHÈSE DES VULNÉRABILITÉS ET DES ENJEUX ET DÉFIS EN MATIÈRE D'ADAPTATION.....	29
4.3	CADRE D'INTERVENTION POUR L'ADAPTATION, STRATÉGIES DE MISE EN ŒUVRE ET PRINCIPALES ACTIVITÉS SENSIBLES AU GENRE.....	35
4.3.1	Axes stratégiques, actions prioritaires, principales activités.....	35
4.3.2	Cadre logique du cadre d'intervention pour l'adaptation sensible au genre	37
4.3.3	Partenaire de mise en œuvre.....	41
4.4	FINANCEMENT	41
5.	ENSEIGNEMENTS ET RECOMMANDATIONS.....	42
5.1	PRINCIPAUX ENSEIGNEMENTS TIRÉS	42
5.2	RECOMMANDATIONS POLITIQUES	42
5.3	AUX COLLECTIVITÉS DÉCENTRALISÉES.....	42
5.4	RECOMMANDATIONS OPÉRATIONNELLES.....	42
6.	CONCLUSION.....	42
7.	REFERENCES BIBLIOGRAPHIQUES	43
8.	ANNEXES.....	45

1.1	GUIDE D'ENTRETIEN FOCUS GROUP FEMMES DANS LES SIX ZONES BIOCLIMATIQUES	45
1.2	GUIDES D'ENTRETIEN SEMI DIRECTIFS	46
1.3	LISTES STRUCTURES, ASSOCIATIONS, GROUPEMENTS FÉMININS ENQUÊTÉS.....	47

LISTE DES TABLEAUX

Tableau 1 : Synthèse des vulnérabilités enjeux et défis du secteur agricole, pastoral et halieutique face aux impacts du changement climatique (<i>source nos enquêtes, juillet-août 2020 dans les six zones bioclimatique du Tchad sur genre et changement climatique et revue documentaire</i>)	30
Tableau 2 : Axes stratégies, actions prioritaires et principales activités du plan d'action pour l'adaptation sensible au genre	35
Tableau 3 : Cadre logique du plan d'action pour l'adaptation sensible au genre.....	38

ACRONYMES ET ABRÉVIATIONS

AMCC :	Alliance Mondiale contre le changement climatique
ANAM :	Agence Nationale de la Météorologie
BAD :	Banque Africaine de Développement
BM :	Banque Mondiale
CADEB :	Charte Africaine des Droits et au Bien-être de l'Enfant
CASAGC :	Comité d'Action pour la Sécurité Alimentaire et la Gestion des Crises
CBLT :	Commission du Bassin du Lac Tchad
CC :	Changements climatiques
CCAFS :	Climate Change, Agriculture and Food Security
CCNUCC :	Convention Cadre des Nations Unies sur les Changements Climatiques
CDE :	Convention relative aux Droits de l'Enfance
CEDEF :	Convention pour l'Élimination de toutes les formes de Discrimination à l'Égard des Femmes
CEMAC :	Communauté Economique et Monétaire de l'Afrique Centrale
CILSS :	Comité Inter-État de lutte contre la sécheresse au Sahel
CNRD :	Centre National de Recherche pour le Développement
CNSC :	Cadre National pour les Services Climatique
COP :	Conférence des parties
CPDN :	Contributions Prévues Déterminées au niveau National
DSA :	Direction des Statistiques Agricoles
ECOSIT3 :	Troisième Enquête sur la Consommation et le Secteur Informel au Tchad
EDS-MICS :	Enquête démographique et de Santé et à Indicateurs Multiples au Tchad
ENSA :	Enquête Nationale sur la Sécurité Alimentaire des Ménages Ruraux
FEM :	Fonds pour l'Environnement Mondial
FIDA :	Fonds international de développement agricole
FNE :	Fonds National de l'Eau
FSE :	Fonds Spécial en faveur de l'Environnement
FVC :	Fonds Vert pour le Climat
GERTS :	Gestion des eaux de ruissellement dans le Tchad sahélien
GIEC :	Groupe d'Experts intergouvernementaux sur l'Évolution du Climat
IDH :	Indice de Développement Humain
INSEED :	Institut National de la Statistique, des Etudes Economiques et Démographiques
ITRAD :	Institut Tchadien de Recherche Agronomique pour le Développement
MEEP :	Ministère de l'Environnement, de l'Eau et de la Pêche, du Ministère de la Production, de l'Irrigation et des Equipements Agricoles,
MEPA :	Ministère de l'Elevage et de la Production Animale,
MEPD :	Ministère de l'Economie et de la Planification du Développement
OCDE :	L'Organisation de coopération et de développement économiques
ODD :	Objectif de Développement Durable
OMD :	Objectifs du Millénaire pour le Développement
ONDR :	Office National du Développement Rural
ONG :	Organisation non gouvernementale
OSS :	Observatoire du Sahara et du Sahel
P2RS :	Projet de Renforcement de la résistance à l'Insécurité Alimentaire et Nutritionnelle au Sahel
PANA :	Programme d'Action National d'Adaptation aux changements climatiques
PARSAT :	Projet d'Amélioration de la résilience des systèmes agricoles au Tchad
PASTOR :	Appui au programme national de développement de l'élevage et du pastoralisme
PDRLIAT :	Programme de développement de la résilience et de lutte contre l'insécurité alimentaire
PIB :	Produit intérieur brut
PMA :	Pays les Moins Avancés
PND :	Plan National de Développement
PNE :	Politique Nationale de l'Environnement

PNG :	Politique Nationale Genre
PNISR :	Plan National d'Investissement pour le Secteur Rural
PNUD :	Programme des Nations Unies pour le Développement
PRAPS :	Projet régional d'appui au pastoralisme au sahel
PREPAS :	Renforcement de l'élevage pastoral
PROFISEM :	Programme Opérationnalisation de la filière semencière au Tchad ()
PRRCL :	Projet de Renforcement de la Résilience des Communautés Locales face aux impacts des changements climatiques (PRRCL)
REPER :	Renforcement de la productivité des exploitations agropastorales familiales et résilience
RRC :	Réduction des risques de catastrophes
SISAAP :	Système d'Information sur la Sécurité Alimentaire et l'Alerte Précoce
SNLCC :	Stratégie Nationale pour la lutte contre le Changement Climatique
UNESCO :	Organisation des Nations unies pour l'éducation, la science et la culture

RÉSUMÉ EXÉCUTIF

Le Tchad fait partie des pays les plus vulnérable face à la variabilité et aux changements climatiques. La revue des documents programmatiques de lutte contre les changements climatiques dont le PANA (2009) et la CPDN (2015) montre que les femmes, les jeunes, les personnes âgées sont les groupes sociaux les plus vulnérables. L'objectif de cette étude est de contribuer, d'une part, à une meilleure compréhension des interactions entre le genre et les changements climatiques et d'autre part à la réflexion sur la prise en compte du genre dans la mise en œuvre des politiques, programmes et projets d'adaptation aux changements climatiques au Tchad. L'étude repose essentiellement sur la revue documentaire couvrant les politiques, les stratégies genre et de nombreux documents programmatiques de lutte contre les changements climatiques dans le cadre de la CCNUCC, la réalisation d'enquêtes et d'entrevues sous forme de « focus groups » et entretiens semis directifs auprès des organisations et associations impliquées dans la promotion du genre, des acteurs publics centraux et locaux et différents partenaires du développement rural. L'étude fait d'abord un focus sur les engagements internationaux et nationaux du Tchad en matière de genre. Elle passe en revue, le niveau de prise en compte du genre dans les politiques spécifiques à l'adaptation du Tchad au titre de la CCNUCC. Elle montre que les groupes les plus vulnérables dont les femmes, en plus de leur forte exposition aux risques et impacts climatiques, sont dans la plupart des cas victimes de discrimination et d'injustices sociales dues aux pesanteurs socioculturels, aux pratiques et croyances. De nombreux facteurs empêchent, en effet, le développement résilient des femmes parmi lesquels figurent l'analphabétisme et l'illettrisme, le faible accès aux services sociaux de base, à la connaissance, aux ressources naturelles, aux moyens de production, aux technologies, aux financements et aux marchés. Ce diagnostic de la vulnérabilité a abouti à la proposition d'un cadre d'intervention pour l'adaptation sensible au genre centré sur (i) le développement des investissements et des innovations pour des systèmes de production agro sylvo pastoraux et halieutiques résilients face aux changements climatiques, (ii) la professionnalisation des organisations et associations des femmes productrices, transformatrices et commerçantes et (iii) le renforcement des capacités de coordination, de suivi-évaluation, de gestion des connaissances, d'information et de communication. L'étude propose une trentaine d'indicateurs en vue du suivi de la performance de la mise en œuvre des options d'adaptation. Enfin, cette étude constitue un document de base qui pourrait contribuer à alimenter le volet genre du Plan National d'Adaptation (PNA) ainsi que la révision de la Contribution Déterminée au niveau National su Tchad.

1. INTRODUCTION

Le Tchad est considéré comme l'un des pays du monde les plus vulnérables face aux impacts des changements climatiques. La variabilité et les changements climatiques entraînent des sécheresses, des inondations, des épisodes de canicules, des vents violents qui provoquent la baisse des productions agropastorales et halieutiques ainsi que la baisse de la disponibilité fourragère pour l'alimentation du bétail, la baisse de production agrosylvopastorale et de la nourriture, la faible disponibilité des ressources naturelles (eau, sol, forêts) pour l'agriculture, le bétail et la pêche. Le PANA (2009) et la Contribution Prévues au niveau National (2015) ont identifié les femmes, les enfants et les personnes âgées comme étant les groupes sociaux les plus affectés par les effets néfastes des changements climatiques au Tchad.

Le rapport sur le Développement Humain de 2007 reconnaît que les changements climatiques menacent d'éroder les libertés humaines et les choix des individus. De plus, ce rapport souligne que l'inégalité entre les genres associée à la variabilité et aux changements climatiques contribue à accroître la vulnérabilité des ménages. Les principaux facteurs qui rendent vulnérables les femmes sont : l'accès difficile aux ressources naturelles, la restriction de leurs droits, la réduction de leur mobilité et de leur participation aux prises de décisions. Ce fait accentue les inégalités déjà existantes, y compris l'inégalité entre les genres.

Quant au quatrième rapport d'évaluation (IPCC, 2007) du Groupe Intergouvernemental des Experts sur l'Évolution du Climat (GIEC), il a démontré que l'impact des changements climatiques sur les individus variera selon leur genre, leur âge et leur classe sociale, les pauvres étant susceptibles d'être plus touchés. Les femmes et les filles sont rendues plus vulnérables du fait des inégalités qu'elles subissent. Les changements climatiques devraient creuser les inégalités entre les hommes et femmes.

Les femmes constituent par ailleurs, la majorité des pauvres dans le monde et gèrent souvent des secteurs fortement sensibles aux changements climatiques tels que l'agriculture, l'élevage, la santé, l'alimentation et la nutrition de la famille, la gestion des ressources naturelles. Les activités d'adaptation devraient être une priorité, particulièrement pour les communautés vulnérables, dont les femmes, les jeunes, les enfants, les personnes âgées, les handicapés, etc.

Toutefois, les femmes ne sont pas, en effet que des victimes. Elles sont également des agents de changement avec des connaissances et des capacités singulières.

Les investissements en matière d'atténuation et d'adaptation doivent être également renforcés et fondés sur l'analyse du genre. La prise en compte du genre étant de plus en plus considérée comme un principe sous-jacent à la construction de la résilience des ménages (Masson *et al.*, 2018).

Le Tchad fait partie des pays qui ont un index les plus bas des indicateurs internationaux sur le genre, en raison notamment d'inégalités sociales, économiques, de dispositifs discriminatoires concernant le code de la famille, d'une faible participation aux instances politiques et de décisions. L'indice de développement humain basé sur le genre est établi à 0,76 en 2014, contre 0,86 en Afrique subsaharienne. Le Tchad est également classé aux derniers rangs du Social Institutions and Gender Index de l'OCDE (SIGI) (80/86 en 2012), du Global Gender Gap Index (142/145), indiquant des institutions sociales discriminatoires à l'égard des femmes ainsi que des indicateurs témoignant de profondes inégalités entre

femmes et hommes, notamment en termes d'accès à l'éducation, d'opportunités d'insertion économique et de participation politique.

La question de l'égalité, de l'équité, de la lutte contre les discriminations et de l'autonomisation des femmes a toutefois connu des avancées depuis 2015.

Il existe de nombreuses initiatives portées par les pouvoirs publics, les agences de coopérations étrangères, des ONGs, les organisations et réseaux locaux de la société civile, etc., pour renforcer les capacités des femmes, des organisations féminines, en technique et matériels de production agricole, de transformation et conservation des produits locaux, pour l'octroi des micro crédits, la promotion de la santé maternelle et nutritionnelle, etc. Cependant les impacts sont encore limités dans la durée et dans l'espace.

C'est dans ce contexte, que le Projet de Renforcement de la Résilience des Communautés Locales face aux impacts des changements climatiques (PRRCL), une initiative du Gouvernement de la République du Tchad, financée par le Fonds Vert pour le Climat (FVC) et mise en œuvre par le Fonds National de l'Eau (FNE), a lancé la conduite de l'étude intitulé «Analyse genre et changements climatiques au Tchad».

L'étude a été initiée afin de contribuer à une meilleure compréhension des interactions entre le genre et les changements climatiques et à la réflexion sur la prise en compte du genre dans la mise en œuvre des politiques, programmes et projets d'adaptation aux changements climatiques au Tchad.

L'étude fait d'abord un focus sur les engagements internationaux et nationaux du Tchad en matière de genre et Changements Climatiques. Elle passe en revue, le niveau de prise en compte du genre dans les plans climatiques au Tchad au titre de la CCNUCC. Elle fait, par ailleurs, une analyse des impacts différenciés des changements climatiques sur les différents groupes sociaux et élabore des réponses adaptatives sensibles au genre pertinentes tout en contribuant à l'objectif d'égalité femmes-hommes.

2. OBJECTIF ET METHODOLOGIE

2.1 Objectifs de l'étude

L'objectif de l'étude est de contribuer à une meilleure compréhension des interactions entre le genre et les changements climatiques afin de mieux orienter les actions futures en matière de lutte contre les changements et d'adaptation en particulier. Spécifiquement, il s'agit :

- d'analyser le niveau de prise en compte du genre dans les politiques, les stratégies de développement et de Lutte contre les Changements Climatiques au Tchad,
- de comprendre les différences liées au sexe et leurs influences sur les capacités des femmes à construire leur résilience face aux changements climatiques,
- de proposer suivant une démarche sexospécifique des mesures adaptatives durables qui contribuent à l'objectif d'égalité femmes-hommes et de développement durable.

2.2 Définitions, concept de base et cadre d'analyse genre

Le genre se réfère aux rôles sociaux des hommes et des femmes, fixés avant tout par le contexte social, culturel, économique et politique dans lequel ils vivent. Il résulte du processus de socialisation des hommes et des femmes, processus qui leur assigne des rôles et des positions différentes au niveau de la reproduction, de la production et de la distribution des responsabilités. Le genre renvoie aux rapports socialement construits à partir de la différence sexuelle, rapports qui changent selon les sociétés, selon les époques historiques ou selon les circonstances (PNUD, 2009 ; PNG, 2011). Les rapports sociaux entre hommes et femmes, qui sont généralement caractérisés par des inégalités d'accès et de contrôle des ressources et opportunités (Burns, 2018).

L'approche genre est un moyen de réduction des inégalités et de la promotion de l'équité sociale en vue de la participation et de la valorisation de toutes les couches sociales au développement.

La compréhension de l'interaction entre changements climatiques, genre et développement agricole, ainsi que les résultats des recherches dans ce domaine sont encore limités. Afin d'élaborer de meilleures politiques et d'améliorer les structures financières pour l'adaptation et l'atténuation des changements climatiques, ainsi que les investissements agricoles, il faut comprendre comment faire intervenir toutes les parties prenantes, notamment les femmes et les jeunes. Les démarches participatives peuvent fournir des informations sexospécifiques et socialement sensibles aux décideurs et aux planificateurs s'occupant de développement et de recherche dans le contexte des changements climatiques. Ces démarches peuvent également aider à faire en sorte que les inégalités existantes ne se perpétuent pas. La recherche et le développement ont montré que les meilleurs résultats s'obtiennent lorsque la perspective du genre est prise en compte dans la mise en œuvre des actions de développement et de lutte contre les changements climatiques (CCAFS, FAO, 2013).

2.3 Méthodologie

2.3.1 *Revue littéraire*

Pour la conduite de l'étude, plusieurs sources de données ont été consultées puis croisées. Il s'agit de la revue documentaire des études effectuées au Tchad et dans les autres pays qui ont abouti à l'analyse du niveau d'intégration du genre dans les politiques, les stratégies nationales de développement, dans les plans et programmes nationaux de lutte contre les changements climatiques (LCC) au titre de la CCNUCC.

2.3.2 *Collecte des données de terrain sur la vulnérabilité et les stratégies d'adaptation*

En outre, 16 focus groupes femmes, 09 focus groupe mixtes et 15 entretiens semi-structurés ont été réalisés, du 17 juillet au 22 août 2020 au niveau central (N'Djamena) et dans les six zones bioclimatiques du Tchad, auprès des productrices, des producteurs, des organisations, associations et plates formes féminines, les ONGs, les projets et divers acteurs qui œuvrent pour la promotion du genre. Ces enquêtes ont permis de collecter les informations relatives aux :

- moyens d'existence des femmes et des autres groupes sociaux dans les six zones bioclimatiques ;
- facteurs qui favorisent une vulnérabilité différenciée des changements climatiques entre les femmes et les autres groupes comme les hommes ;
- principales contraintes liées à des facteurs non climatiques auxquels sont confrontés les femmes (sociodémographique: économique, financier, technologique, organisationnel, etc.) ;
- bonnes pratiques et les innovations passées et actuelles générées et/ou mises en œuvre par les femmes et/ou leur partenaires ;
- bonnes pratiques et innovations adoptées par les femmes et pouvant être mises à l'échelle ;
- nouveaux besoins en matière d'adaptation et de renforcement de la résilience des femmes à développer dans un contexte d'intensification des changements climatiques.

2.3.3 Echantillonnage

Lors des enquêtes de terrain, la sélection des sites s'est effectuée sur une base aléatoire. Les participants au focus group et aux entretiens semi-- directifs ont été sélectionnés selon les critères de genre (proportion égale d'hommes et de femmes) et appartenance à une structure qui œuvre dans le sens de la promotion du genre. Au niveau central, les organisations et associations féminines ont été ciblées.

2.3.4 Limites de l'étude

Les principales limites de l'étude sont :

- L'insuffisance de temps qui n'avait pas permis de réaliser un nombre d'enquêtes représentatif dans les six zones bioclimatiques. Toutefois, cette faiblesse a été compensée par la revue bibliographique.
- L'immensité du pays qui ne facilite pas la tenue des enquêtes dans les six zones bioclimatiques dans un temps limité à 25 jours,
- La réticence de certains hommes à laisser participer leur femme lors des séances de focus group,
- Les hommes qui ont tendance à parler et à décider à la place des femmes lors des focus groupes mixtes,
- L'indisponibilité de populations locales, les femmes notamment, pendant cette période des travaux champêtres (saison pluvieuse),

Ces genres de biais sont souvent inévitables dans de telles consultations. Ils ont été plus ou moins corrigés en utilisant diverses sources d'information en vue de minimiser ce type de risques.

3. ETAT DES CONNAISSANCES SUR LA PRISE EN COMPTE DU GENRE DANS LES QUESTIONS CLIMATIQUES ET DE DÉVELOPPEMENT

3.1 Le contexte climatique du Tchad

Le Tchad est caractérisé par un climat de type continental chaud, avec une pluviométrie qui varie, du Nord au Sud, entre 100 et 1200 mm par an. Le Tchad est découpé en six zones bioclimatiques principales dont la zone guinéenne avec un cumul pluviométrique annuel supérieur ou égal à 1200 mm, la zone soudanienne entre 1200 et 800 mm, la zone sahélo soudanienne entre 800 et 600, la zone sahélienne entre 600 et 200 mm, la zone saharo-sahélienne entre 200 et 100 mm et enfin la zone saharienne avec un cumul pluviométrique annuel inférieur ou égal à 100 mm.

Sur l'ensemble du territoire, les températures moyennes minimales et maximales sont respectivement de l'ordre de 19 à 21°C et de 34 à + 37 °C.

Ces dernières années sont marquées par des précipitations de plus en plus irrégulières, accompagnées de saisons des pluies plus courtes et plus décalées, affectant les zones de culture et le calendrier cultural, mais aussi les activités agro sylvo pastorales et halieutiques. En outre, depuis les années 80, les isohyètes ont connu un glissement vers le sud de 150 km, dans les zones climatiques sahariennes et sahéliennes (Diouf *et al.*, 2000). Cependant, les années 90 et 2000 ont été marquées par une tendance à un retour à des conditions pluviométriques meilleures comparativement aux années 70 et 80.

Les projections des modèles climatiques globaux du GIEC prévoient une hausse significative des températures de l'air atteignant + 1,5°C à l'horizon 2030 et + 2° C en 2050 relativement à la période 1981 à 2010. Les projections de précipitations indiquent des hausses généralisées sur l'ensemble du pays variant de 10 à 20% avec des valeurs plus élevées dans les parties septentrionales (SNLCC, 2017). Les projections de précipitations sont toutefois associées à de grandes incertitudes.

Le Tchad est ainsi considéré par la communauté scientifique internationale comme l'un des «hotspot» en matière de changements climatiques, en raison des profonds dérèglements climatiques qu'il a subi au cours des deux dernières décennies : changements et variabilité climatiques perceptibles à travers une baisse et une variabilité accrue des précipitations, augmentation continue des températures, recrudescence de phénomènes météorologiques extrêmes tels que sécheresses, inondations, vagues de chaleur et vents violents.

Les aléas climatiques ont engendré la baisse moyenne de 40 à 60 %, au cours des années 70 et 80, les débits du système des cours d'eau Chari-Logone, le rétrécissement de la superficie du Lac Tchad, la baisse de la recharge des aquifères, la dégradation du couvert végétal et du sol. A cela s'ajoutent des dysfonctionnements des saisons agricoles, des perturbations des cycles biologiques des cultures et une baisse des productions agricoles notamment céréalières (ADOP, 2018). Ils impactent ainsi négativement le fonctionnement et la productivité des systèmes agro-sylvo-pastoraux, halieutiques et humains. Les bases de l'économie du pays (cultures vivrières et de rente, élevage, pêche) s'en retrouvent fortement affectées. La réduction des surfaces agricoles et pastorales provoque le déplacement des éleveurs et agriculteurs vers des zones plus propices à leurs activités, intensifiant ainsi la pression sur les ressources naturelles avec comme corollaires la dégradation des écosystèmes et l'exacerbation des conflits intercommunautaires (CPDN, 2015).

Les principaux défis environnementaux au Tchad se posent en termes de dégradation du potentiel productif des ressources naturelles, des habitats naturels et de perte de biodiversité, d'ensablement des oasis, de développement d'espèces envahissantes et de pollutions diverses, la pression anthropique croissante et les modes de gestion des ressources naturelles inadaptés.

Conformément aux orientations de la politique en matière de développement, le Tchad qui aspire à devenir un pays émergent à l'horizon 2030 entend renforcer les mesures de protection de l'environnement, d'adaptation aux effets des changements climatiques et d'atténuation des émissions de gaz à effet de serre. A travers son Plan National de Développement (PND 2017 – 2021), le Tchad s'est engagé à atteindre les ODD liés à la lutte contre les changements climatiques à travers la mise en œuvre des politiques d'adaptation aux changements climatiques de restauration et de sauvegarde des écosystèmes des zones humides et des aires protégées, l'accès de la population aux sources d'énergies mixtes.

En outre, dans le cadre de cette CPDN, le Tchad entend réaffirmer sa détermination à contribuer à l'effort mondial de réduction des émissions de gaz à effet de serre et de renforcer sa résilience aux changements climatiques en mettant en œuvre des programmes cohérents pour l'atteinte de son émergence à l'horizon 2030.

Sur le plan national, parmi les initiatives pour soutenir spécifiquement la lutte contre les changements climatiques, on citera, entre autres, le projet Alliance Mondiale Contre les Changements Climatiques (AMCC) financé l'Union européenne, le Projet d'Amélioration de la Résilience des Systèmes Agricoles au Tchad (PARSAT) sur cofinancement FIDA, FEM, ASAP et Gouvernement tchadien, le projet de Renforcement de la productivité des exploitations agropastorales familiales et résilience (RePER), le projet de Renforcement de la Résilience des Communautés Locales face aux impacts des changements climatiques (PRRCL), financé par le Fonds Vert pour le Climat, etc.

3.2 Les engagements internationaux en matière de genre au titre de la CCNUCC

Au cours des dernières années, la Convention Cadre des Nation Unies sur les Changements Climatiques (CCNUCC) a fait de grands progrès en matière d'intégration du genre dans les domaines thématiques des négociations internationales sur le climat. On notera particulièrement à la :

- COP20: Décision 18/CP.20 Programme de travail de Lima relatif au genre qui met l'accent sur la mise en œuvre de politiques relatives au climat favorisant l'égalité des sexes,
- COP21 qui adopte l'Accord de Paris en incluant l'égalité des sexes dans son préambule, et y fait référence dans le cadre de l'adaptation et du renforcement des capacités,
- COP22 décide d'une prolongation de trois ans du Programme de travail de Lima sur le genre avec un "rapport technique définissant les points d'entrée pour intégrer les considérations de genre dans les domaines d'action relevant du processus de la CCNUCC". Les Etats sont notamment invités à nommer au niveau national "un coordonnateur spécialiste des questions de

genre pour les négociations¹, la mise en œuvre et le suivi des mesures relatives au climat, et à lui fournir un appui" ; à inclure des informations sur la manière dont ces mesures intègrent le genre dans les politiques climatiques ; "à prendre en compte les savoirs locaux dans la formulation des politiques climatiques et à reconnaître l'intérêt qu'offre la participation des femmes issues des communautés aux initiatives menées à tous les niveaux en matière de climat et qui favorisent l'égalité des sexes.

3.3 Le cadre juridique et institutionnel du genre au Tchad

Le Tchad a accompli des progrès considérables tant au niveau de l'engagement politique que dans l'élaboration et l'adoption des lois clés visant à protéger la dignité et l'égalité de genre. Ce progrès se manifeste par la ratification des instruments juridiques internationaux, notamment la Convention relative aux Droits de l'Enfance (CDE), la Charte Africaine des Droits et au Bien-être de l'Enfant (CADBE) et la Convention pour l'Élimination de toutes les formes de Discrimination à l'Égard des Femmes (CEDEF), de la Convention contre la torture et autres traitements cruels, inhumains ou dégradants ; la Convention relative aux droits de l'enfant (1989) etc.

Au niveau africain, on citera entre autres, la Déclaration Solennelle des Chefs d'États de l'Union Africaine en faveur de l'égalité entre les hommes et les femmes en Afrique (juillet 2004).

Sur le plan national, le cadre formel de l'égalité entre les sexes est établi par la Constitution du 4 mai 2018 qui reconnaît la promotion du genre et de la jeunesse comme facteur de réalisation de l'égalité entre hommes et femmes et l'impératif de sa prise en compte pour le développement humain durable.

Il en est de même pour la Loi N°38/ PR/98 qui donne la même chance aux deux sexes dans le cadre de l'emploi et la Loi 16/PR /2006 portant orientation du Système Educatif au Tchad ; l'ordonnance n°12/PR/2018 instituant la parité dans les fonctions nominatives et électives au Tchad.

Le Tchad dispose d'une base juridique solide visant l'égalité de genre.

La Constitution reconnaît la primauté du droit international (Art. 13) et l'égalité de tous devant la loi sans distinction d'origine, de race, de sexe, de religion, d'opinion politique ou de position sociale (Art. 14). Cependant, la coexistence de plusieurs systèmes légaux (code civil datant de l'époque coloniale, prédominance des droits coutumiers et religieux) rend difficile la mise en œuvre du droit des femmes à l'égalité dans la famille, auquel s'est engagé le Tchad en ratifiant la CEDEF. L'absence d'un Code de la Famille en conformité avec les standards internationaux rend la tâche d'autant plus difficile.

Dans ses efforts de réalisation de l'équité du genre, le Tchad s'est doté d'un plan national d'action de la PNG 2019-2023 en décembre 2018 et d'une Stratégie Nationale de Lutte Contre les Violences Basées sur le Genre (SNVBG). La loi 29/PR/2015 du 21 juillet 2015 interdit le mariage d'enfants. En rapport avec les campagnes de sensibilisation sur le genre, il faut saluer la création par décision N°042/HCC/SG/2017 du 13 octobre 2017 de la radio thématique femme dénommée « la voix de la femme tchadienne ».

¹ Un point focal genre a été désigné et logé au sein de la Direction de Lutte Contre les changements climatique / Ministère en charge de l'Environnement

Ce cadre formel est confirmé et renforcé par un ensemble d'autres engagements définis dans :

- La Loi n°033/PR/2019 du 22 juillet 2019 portant Code électoral ;
- La loi n°008/PR/2013 du 10 mai 2013 portant organisation de l'état civil en République du Tchad ;
- L'Ordonnance n°001/PR/2019 du 11 février 2019 portant création des unités administratives et des collectivités autonomes ;
- La Loi n°035/PR/2019 du 5 août 2019 instituant une couverture de santé universelle au Tchad ;
- La Politique Nationale Genre (PNG) ;
- La Loi n°021/PR/2019 du 15 avril 2019 régissant l'aide juridique et l'assistance judiciaire ;
- L'Ordonnance n°012/PR/2018 du 22 mai 2018 instituant la parité dans les fonctions nominatives et électives en République du Tchad ;
- La Loi n°29/PR/2015 de juillet 2015 portant ratification de l'Ordonnance n°006/PR/2015 du 14 mars 2015 portant interdiction du mariage d'enfants ;
- La Loi n°016/PR/2006 du 13 mars 2006 portant orientation du système éducatif tchadien ;
- La Loi n°19/PR/95 du 4 septembre 1995 portant adoption de la déclaration de la politique d'Intégration de la Femme au Développement (IFD) au Tchad ;
- Le Décret n°186/PR/MASF/02 du 16 avril 2002 portant institution de la Semaine Nationale de la Femme Tchadienne (SENAFET), etc.

Au plan institutionnel, la volonté politique de réduire les inégalités liées au genre, s'est exprimée à travers l'existence d'un Ministère dédié (Ministère de la Femme, de la Protection de l'Enfance). Il est aussi important de noter la présence d'organisations et d'associations féminines de mieux en mieux structurées et actives en faveur de l'égalité des sexes.

3.4 Niveau de prise en compte du genre dans les politiques de développement

3.4.1 Politique nationale genre

La vision de la PNG est : « d'ici à 2030, le Tchad sera un pays débarrassé de toutes les formes d'inégalités et d'iniquités de Genre, de toutes les formes de violences où les hommes et les femmes ont la même chance d'accès et de contrôle des ressources et participent de façon équitable au niveau des instances de prise des décisions en vue d'un développement durable ». L'objectif de la PNG est de : «Promouvoir l'égalité entre les hommes et les femmes en vue d'un développement durable ».

Dans les faits, la PNG ne mentionne pas d'articulation avec les politiques climatiques. Elle insiste sur les facteurs socio-culturels et traditionnels qui affectent l'accès à la terre pour les femmes et les jeunes, sur le partage inéquitable des revenus issus des ressources naturelles et de la pêche.

Le PNG révèle une tendance à la persistance d'inégalités et de disparités importantes entre les femmes et les hommes qui se traduit par (i) une sous-représentation et une faible implication des femmes dans les instances de prise de décision et en matière de développement ; (ii) une faible capacité à influencer les orientations et les actions en matière de développement ; (iii) un faible accès et contrôle des ressources productives par les femmes ; (iv) un faible niveau de prise en compte transversale des questions de genre dans les modalités de planification, programmation, mise en œuvre, budgétisation, suivi et évaluation des politiques et programmes de développement. Tenant compte de l'analyse situationnelle de genre au Tchad et des fondements ci-dessus, six (6) orientations stratégiques inter liées

ont retenues pour servir de socles pour la réalisation de l'égalité entre les femmes et les hommes. Il s'agit :

Orientation stratégique 1 : Intégration systématique de la dimension Genre dans les systèmes de planification, de budgétisation, de mise en œuvre, et de suivi-évaluation des stratégies, politiques et/ou programmes de développement à tous les niveaux,

Orientation stratégique 2 : Développement d'une stratégie de communication pour un changement de comportement (CCC) en faveur de l'égalité entre les hommes et les femmes dans tous les domaines de la vie publique et privée,

Orientation stratégique 3 : Accès égal et équitable aux services sociaux de base, aux ressources (y compris le foncier) et aux bénéfices par les hommes et les femmes,

Orientation stratégique 4 : Accroissement de l'accès égal et équitable des hommes et des femmes aux instances de prise de décisions à tous les niveaux,

Orientation stratégique 5 : Promotion des droits humains en luttant contre les violences basées sur le Genre (VBG) et en mettant un accent particulier sur l'autonomisation des femmes,

Orientation stratégique 6: Développement d'un partenariat actif en faveur du Genre au Tchad.

Le rythme actuel de mise en œuvre des politiques genres permet d'être optimiste sur les questions d'égalité des sexes et d'autonomisation des femmes et des filles. A titre d'exemple, la proportion des femmes à l'Assemblée Nationale est passée de 2% en 1997-2002 à 15% à nos jours. Depuis 2016, le Tchad met en œuvre un projet pilote de filets sociaux destiné à aider directement 15 000 ménages pauvres et vulnérables des zones rurales et urbaines dans 3 provinces du pays (Logone Occidentale, Barh El Gazal et un quartier périphérique de N'Djamena).

Le Gouvernement a mis en place une Stratégie Nationale de Microfinance (2009 -2013) en faisant de la femme, une des cibles privilégiées pour l'accès à la finance inclusive et la promotion d'activités productives nécessaires à son autonomisation. Enfin, depuis 2016, le projet régional « Autonomisation des femmes et dividende démographique au Sahel-SWEDD» dont l'une des composantes porte sur la réduction de la pauvreté des femmes à travers les activités génératrices de revenus et le microcrédit est mis en œuvre.

Toutefois, le budget du Ministère de la Femme, environ 1% du budget national, est jugé insuffisant pour éliminer la discrimination à l'égard des femmes qui représentent 50,6% de la population.

3.4.2 Le Plan National de développement 2017 -2021

Le PND (2017- 2021) envisage la prise en compte du principe de l'égalité entre les hommes et les femmes grâce aux efforts d'insertion des femmes aux plans économique, social et politique qui seront réalisés. C'est ainsi que dans son axe 3 « Une économie diversifiée et compétitive », le Tchad entend donner les femmes et les hommes, y compris les jeunes et les personnes handicapées un accès à un emploi productif, décent et durable. De même, son axe 4 « Amélioration de la qualité de vie de la population tchadienne » le Tchad entend faciliter l'autonomisation des femmes et des jeunes filles.

Le Tchad s'est engagé à travers le PND à atteindre les ODDs liés à l'environnement par la mise en œuvre de politiques d'adaptation et d'atténuation aux CC, de pratiques agricoles résilientes vis à vis du

climat, etc. Le PND contribue à la réalisation progressive de l'ODD 13 « sur des mesures pour lutter contre les changements climatiques et leurs répercussions », et secondairement à l'ODD1 sur l'élimination de la pauvreté ; à l'ODD2 sur l'élimination de la faim et promotion de l'agriculture durable, l'ODD5 sur l'autonomisation des femmes. Toutefois, les cibles de l'ODD 5 sur la problématique de genre ne sont considérées qu'à raison de 67% dans le PND 2017-2021 (MEPD, 2018).

3.5 Niveau de prise en compte du genre dans les politiques et plans climatiques au titre de la CCNUCC

3.5.1 La Contribution déterminée au niveau national (CDN)

Selon sa Contribution Prevue Déterminée au niveau National (CPDN) de 2015, « les femmes et les enfants » font partie des groupes les plus vulnérables dans les trois zones bioclimatiques (sahélienne, soudanienne, saharienne). La faible implication des femmes est mentionnée parmi les principaux obstacles à l'adaptation aux changements climatiques, de pair avec la « faible compréhension du concept des changements climatiques par une grande partie de la société » et l'analphabétisme. Il s'agit donc de « renforcer les aptitudes des acteurs (surtout femmes et agriculteurs) sur de nouveaux itinéraires techniques dans le cadre de modes de production intensifiés et durables ».

Enfin, selon les directives de la CCNUCC, la révision de la CDN devra prendre en compte de façon attentive les enjeux de genre et d'égalité femmes-hommes. Il s'agit d'intégrer dans la CDN les questions d'égalité hommes-femmes en examinant dans quelle mesure les politiques et les mesures de lutte contre les CC sont à même d'améliorer la résilience aux changements climatiques et de procurer des avantages économiques en particulier aux femmes et aux filles qui comptent parmi les plus défavorisées.

3.5.2 Le Plan National d'Adaptation (PNA)

Le processus des plans nationaux d'adaptation (PNA) a été établi dans le Cadre de Cancun pour l'adaptation. Il permet aux pays de formuler et de mettre en œuvre des plans nationaux d'adaptation (PNA) afin d'identifier les besoins à moyen et long termes et de développer et mettre en œuvre des stratégies et programmes pour répondre à ces besoins.

Le Groupe d'experts des PMA (LEG) de la CCNUCC a publié en 2012 un manuel de directives techniques pour le processus de Plans nationaux d'adaptation y compris la prise en compte du genre. (http://unfccc.int/gender_and_climate_change/items/9426.php).

La consolidation de la dimension genre dans l'élaboration des PNA fait partie des mandats du Groupe d'experts, qui recommande : (i) l'évaluation des informations disponibles sur les groupes particulièrement vulnérables dont les femmes, et la poursuite des recherches sur ce sujet au niveau national, (ii) l'exploitation du potentiel des femmes en tant qu'agents du changement au sein de leurs communautés et l'investissement dans ce potentiel dans le cadre du processus PNA.

Le PNA comporte des objectifs par secteurs du développement (agriculture, productions animales, environnement, eau, énergie, infrastructures, transport, habitat etc.) et des questions transversales dont le genre qui doivent être abordées comme ci-après :

- l'adaptation et la mise en œuvre des activités PNA sur la base d'une analyse des dynamiques de genre et des impacts potentiellement disproportionnés des changements climatiques sur les femmes,
- la participation des groupes les plus vulnérables, dont les femmes, au processus PNA. Cette activité prévoit d'intégrer le point de vue des femmes et d'exploiter tant leur savoir en matière d'adaptation que leurs stratégies locales d'adaptation lors de la formulation du PNA,
- la sensibilisation des différentes parties prenantes de façon à garantir qu'elles comprennent les dynamiques de genre liées aux changements climatiques,
- l'utilisation de données ventilées par sexe lors des évaluations des vulnérabilités et de l'adaptation,
- le suivi et la notification des modalités d'intégration des considérations de genre au processus PNA,

Le PNA du Tchad devrait être élaboré selon les principes édités ci-dessus.

3.5.3 Le Programme d'Action National d'Adaptation (PANA)

En application de l'article 4.9 de la Convention, la Conférence des Parties (COP) a établi en 2001 un programme de travail des PMA afin d'aider les pays les moins avancés (PMA) à répondre aux défis posés par les changements climatiques en raison de leur vulnérabilité. Ce programme de travail comprend les Programmes d'Actions Nationaux d'Adaptation (PANA). Dans ce sens des outils ont été publiés pour aider à l'intégration du genre dans les premiers PANA.

Les PANA constituent pour les pays les moins avancés (PMA) le moyen d'identifier, de prioriser et de financer leurs besoins d'adaptation à travers la CCNUCC. Reconnaissant que certains impacts des changements climatiques sont spécifiques au genre, les lignes directives stipulent que le PANA doit être participatif et impliquer à la fois des femmes, et des hommes dès sa conception. En pratique, l'intégration du genre et des sujets liés aux droits à la santé reproductive a été très limitée dans les PANA.

Le PANA du Tchad qui a été soumis en 2010 à la CCNUCC avait été élaboré sur la base de consultations participatives des communautés locales. Il propose notamment « la sensibilisation des décideurs, medias et des femmes (à travers leur journée mondiale) à la question des changements climatiques » et la promotion des activités économiques des femmes, mais ceci n'est pas concrétisé dans les projets listés ensuite par le PANA. Le PANA avait décidé la création d'un Observatoire National des politiques d'adaptation aux changements climatiques (OSS, 2017).

Grâce à l'appui du projet AMCC Tchad (2013 – 2020) financé par l'UE, des projets-pilote de terrain s'inscrivant dans les priorités du PANA, ont été développées, mises en œuvre et évaluées. Le projet

d'appui à la production agricole durable et diversifiée, adaptée à la variabilité et aux changements climatiques pour renforcer la résilience des ménages par l'introduction de techniques agricoles innovantes dans la Région du Lac mis en œuvre par SOS SAHEL International Tchad a permis a favorisé l'accès des femmes à la terre et renforcer les capacité de production agricoles au travers de l'instauration de système de contrats de prêts de terre d'une durée de 10 ans et la mise en place de systèmes d'exhaure solaire pour les activités maraichères de femmes, des champs écoles mixtes et enfin l'appui des groupements féminins à la collecte, la transformation et la commercialisation de la spiruline. Le projet de Gestion de la Fertilité des Sols et Soutien à une Agriculture résiliente aux changements climatiques dans la Province du Mandoul a permis de la formation et la distribution de foyers améliorés auprès de 1000 femmes et la mise en place d'un réseau de producteurs (trices) sur la technique de fabrication du compost et l'application du compost sur les parcelles agricoles afin de restaurer les terres agricoles.

3.5.4 Les Communications Nationales

En tant que pays Partie non Annexe I, la principale obligation du Tchad est de présenter des Communications Nationales à la CCNUCC (article 12). Les Communications Nationales (i) quantifient les émissions des gaz à effet de serre, (ii) évaluent les vulnérabilités face au CC et définissent les programmes nationaux d'adaptation aux impacts des changements climatiques, (iii) recensent et analysent les initiatives nationales en relation avec les dispositions de la CCNUCC et les besoins nationaux de renforcement des capacités et de financement de projets.

Les CN peuvent aider les gouvernements à identifier où à intégrer les questions de genre dans les activités de changements climatiques.

La seconde CN du Tchad sur les changements climatiques (2012) rappelle la nécessité d'agir sur le manque d'information et de pouvoir de décisions des femmes. La CN considère qu'il faut mettre en place « des outils de communication et de sensibilisation (audiovisuels, écrits) et la diffusion des programmes de sensibilisation des communautés (programmes radio) » en tenant compte du fait que « les femmes, et les hommes accèdent différemment à l'information dans les situations de catastrophes ».

3.5.5 La stratégie nationale de lutte contre les changements climatiques (SNLCC)

Le gouvernement du Tchad a élaboré et adopté en conseil des Ministres en septembre 2018 la Stratégie Nationale de Lutte contre les Changements Climatiques. Sa vision est d'asseoir une économie résiliente vis-à-vis du climat et s'inscrivant dans une trajectoire de développement moins émettrice de gaz à effet de serre. La finalité de la SNLCC est de concourir à la transformation structurelle de l'économie tchadienne par la mise en œuvre des actions d'adaptation et d'atténuation des changements climatiques conformes aux principes de développement durable et qui contribuent à accroître de manière durable et équitable la productivité et les revenus agricoles.

La SNLCC considère les associations et organisations des femmes comme étant parmi les acteurs principaux de sa mise en œuvre. En outre, la SNLCC préconise le développement des plaidoyers auprès des décideurs politiques pour l'accroissement des flux financiers liés à la lutte contre les CC en faveur

des collectivités locales en veillant à prendre en compte l'égalité hommes femmes, les jeunes et les groupes les plus vulnérables.

3.5.6 Plan d'action national pour la réduction des risques de catastrophes (RRC)

Au regard de la grande vulnérabilité du pays face aux catastrophes naturelles, le Tchad et ses partenaires ont initié quelques actions de réduction des risques de catastrophes (prévention) au niveau national. C'est ainsi que le gouvernement, à travers la Direction Générale de la Protection Civile (DGPC), a exprimé le besoin d'établir un cadre national et donc un plan d'action national pour la RRC. Le rapport d'évaluation des capacités nationales pour la réduction des risques, la préparation et la réponse aux urgences au Tchad (2014) estime toutefois que la participation des communautés de base aux activités est très faible, pour ne pas dire inexistante. La question du genre n'est pas prise en compte dans ces questions et les groupements ou associations de femmes n'ont pas vraiment de compréhension des concepts de RRC et de leur rôle prépondérant dans ce domaine. Selon ce rapport, Il est important de prendre en compte que les femmes et les hommes accèdent différemment à l'information dans les situations de catastrophes.

3.6 Relations de genre au sein de la société

3.6.1 Au sein des ménages

Traditionnellement, c'est l'homme qui incarne l'autorité au sein du ménage. il fixe les règles et le code de conduite, assure le contrôle et la gestion des biens familiaux et prend les décisions capitales et fournit les moyens de subsistance aux membres du ménage (PNG, 2011).

Dans le mariage, l'homme détient le privilège du rôle actif et exerce un contrôle sur la fécondité du couple. Dans les processus éducationnels familiaux et communautaires, les hommes et les garçons jouissent d'un traitement spécial avec une plus grande permissivité et responsabilisation contrairement aux femmes et aux jeunes filles qui sont limitées et contrôlées dans leurs mouvements et initiatives. Aujourd'hui, cette image est trompeuse, car dans la plupart des ménages tchadiens, les femmes et les jeunes filles participent aux dépenses grâce aux activités génératrices de revenus. En moyenne, 12 % des ménages sont dirigés par des femmes (PNG, 2011). Cependant, ce taux est beaucoup plus élevé dans certaines Provinces, notamment au Kanem et au Guerra soit 23,4% et 22% respectivement.

3.6.2 Au sein des communautés

Dans les communautés tchadiennes, la perception différenciée des rôles masculins et féminins est à la base de la répartition inégale des tâches et de l'exercice du pouvoir (PNG, 2011). Les hommes assument des rôles de décideurs dans les affaires publiques, quant aux femmes, elles sont plutôt impliquées dans l'établissement et le renforcement des relations sociales (baptêmes, mariages, funérailles, visite aux parents et aux malades).

Pendant longtemps, l'homme est présenté comme celui qui pourvoit aux charges de la famille. Mais, à partir d'un âge avancé, les femmes peuvent jouer au sein de la communauté les rôles de conseillères et de médiatrices dans la conclusion des alliances matrimoniales et la résolution des conflits familiaux. Toutefois, ces apports ne signifient pas qu'elles aient plein pouvoir dans les décisions finales. Les

hommes sont les seuls à pouvoir prendre des décisions qui engagent le ménage ou la communauté (PNG, 2011).

3.6.3 Relations de genre avec les attitudes, croyances et pratiques

Les croyances ou mauvaises interprétations religieuses ont une influence sur les origines et les raisons qui expliquent la prévalence des inégalités sociales (Masson et al ; 2018). Par exemple, selon Benoudji *et al* (2018) dans le Barh El Gazal, un homme interrogé considère que «c'est Dieu qui est à l'origine des inégalités sociales entre riches et pauvres, entre personnes éduquées et non-éduquées ou entre hommes et femmes». Les habitants justifient les normes sociales par la volonté de Dieu et donc l'obligation de s'y conformer. Ce sont les croyances qui font que « Les femmes ne sont pas respectées ». Les hommes viennent toujours avant et les femmes après. C'est la tradition et la religion qui fait que juste après la puberté il faut marier la fille (Benoudji *et al*, 2018).

3.6.4 Violences basées sur le genre

Les violences contre les femmes constituent un risque au quotidien. Les formes de violence les plus rapportées sont les mariages précoces, les violences physiques et sexuelles commises par des proches, la polygamie et la discrimination contre les femmes qui y sont associées (abandon du foyer, risques de divorce) ainsi que le déni de ressources et d'opportunités.

Les discriminations contre les femmes et filles et les violences associées ont des impacts multiples sur la construction des moyens d'existence et la résilience.

Les violences contre les femmes et les filles affectent également d'autres processus de changement sociaux, (i) en limitant les opportunités pour les survivantes d'accéder à la connaissance et à l'information ; (ii) en réprimant les processus de décision collectifs qui anticipent sur l'avenir ; (iii) en contraignant les possibilités d'apprentissage bien que les femmes continuent d'innover ; (iv) en tolérant l'impunité des auteurs de violences ; et (v) en maintenant en place des normes sociales qui entretiennent les relations de pouvoirs inégales et discriminantes.

Les inégalités de genre, et a fortiori les violences contre les femmes, entraînent une chaîne de conséquences problématiques pour la construction de la résilience : depuis la précarité de la santé reproductive, jusqu'au faible taux d'alphabétisation qui touche en premier lieu les femmes, en passant par tous les obstacles institutionnels qui empêchent les femmes d'accéder aux mêmes opportunités que les hommes et d'exercer un pouvoir de décision sur une base égalitaire.

Au Tchad, la proportion des violences perpétrées en dehors des conflits et en majorité contre des femmes et des filles, est considérable. A l'échelle nationale, plus d'un tiers des femmes de 15–49 ans non célibataires ont été victimes d'actes de violences physiques, psychologiques et/ou sexuelles, causées par leur conjoint au moins une fois dans leur vie (EDS-MICS, 2015). Parmi elles, près de la moitié (49 %) a déclaré avoir été blessée au cours des 12 derniers mois à la suite d'actes de violences conjugales. Malgré l'ampleur du phénomène, et bien que les ONG travaillant sur la résilience aux changements

climatiques soient régulièrement confrontées aux problèmes de violences subies par les femmes et les filles (Mercy Corps, 2014), la lutte contre la violence « quotidienne » n'est pas systématiquement intégrée aux projets de résilience. Ces violences affectent négativement les capacités des personnes à faire face à des risques multiples dont ceux liés aux changements climatiques. Les entretiens effectués dans le Sila indiquent que c'est avant tout l'inégalité de partage des ressources au sein des ménages, qui crée la violence, ainsi que l'inégalité en termes de charge de travail, comme l'explique une villageoise de Charao, dans le Sila : « S'il y a des conflits, c'est parce que toutes les charges du foyer sont sur la femme ». Les hommes gardent tout, ne partagent pas et prennent une autre femme, c'est comme ça que les violences commencent (Masson, 2018).

3.7 Genre et activités rurales

Dans le secteur du développement rural au Tchad, les femmes jouent un rôle pivot dans la production, la transformation et la commercialisation des produits agricoles. Malheureusement, comme pour la plupart des productrices au niveau mondial, elles accomplissent l'essentiel du travail et gagnent des revenus insignifiants comparés à ce que reçoivent les hommes (FAO, 2018). Il est établi dans le monde, que les femmes accomplissent 67% des heures de travail et gagnent 10% du revenu mondial. Or, elles reçoivent des rémunérations qui sont de 60% à 70% inférieures à celles des hommes.

Le secteur agricole est le secteur d'activité premier des femmes tchadiennes. Celles-ci travaillent plus que les hommes ruraux, quoique leur travail ne soit pas reconnu au même titre que les hommes et qu'elles ne perçoivent pas les bénéfices correspondants (AFD, 2016). De façon générale, les hommes labourent la terre et les femmes assurent le reste du travail, à savoir : le semis, le repiquage, la récolte) et transformation (tri, vannage, décorticage...). Certaines femmes font parfois face à une triple journée : elles aident à cultiver le champ de leur mari, elles cultivent leur propre parcelle (quand elles en possèdent une) et réalisent l'ensemble des tâches domestiques. Lorsque les femmes prennent en charge leur propre production, la productivité de leurs activités reste faible dans la mesure où elles ont un accès restreint aux moyens de production (terres, intrants et matériels agricoles, crédit) et un niveau faible d'éducation ou d'alphabétisation. En ce qui concerne l'élevage, pilier essentiel de l'économie tchadienne, les femmes sont principalement impliquées dans la transformation et la commercialisation des produits (traite de lait, vente de produits laitiers).

3.8 Autres facteurs empêchant le développement résilient des femmes

3.8.1 L'analphabétisme et le faible accès à la connaissance

Selon les résultats du recensement général de la population et de l'habitat de septembre 2009, la population totale qui se chiffrait à 11 274 106 habitants est composée de 50,7 % de femmes et 49,3 % d'hommes. Le taux d'alphabétisation du Tchad est l'un des plus bas du monde et reflète les inégalités hommes-femmes de manière dramatique. Selon l'EDST2 de 2004, 73% des femmes contre 54% des hommes sont analphabètes. L'accès des filles à l'enseignement supérieur est encore très faible et stagne depuis une dizaine d'années. Les femmes sont moins diplômées que les hommes : neuf femmes sur dix

sont sans diplôme contre huit hommes sur dix. En 2015, 40 % des plus de 15 ans savaient lire et écrire le français ou l'arabe parmi les hommes contre seulement 32 % des femmes (UNESCO, 2015). Ce contexte limite la connaissance générale des textes et des lois garantissant la protection des droits.

Les disparités sont alarmantes lorsque l'on prend en compte la région: seulement 1,7 % des femmes sont alphabétisées dans la région du Lac, 3,8% dans le Kanem et 4,6% dans le Barh el Gazal (contre respectivement 13,2%, 19,6% et 17,3% des hommes). Chez les filles, le taux de scolarisation est de 8% dans le Nord (BET) contre 63% dans la région du Logone Occidental, au Sud du pays.

Plusieurs facteurs socioculturels et économiques expliquent les inégalités et disparités sexo-spécifiques dans l'éducation dont les difficultés économiques liées au faible pouvoir d'achat des parents et à l'insécurité alimentaire (manque de cantine scolaire), le travail rémunéré ou non rémunéré des enfants, l'éloignement des écoles et l'accès au transport. A cela s'ajoute d'autres facteurs, tels que l'emploi de temps très chargé des femmes et des filles, les mariages forcés et précoces, les stéréotypes sexistes, les viols et harcèlements sexuels et les préférences pour les garçons qui limitent l'accès des filles et des femmes aux facilités éducationnelles.

L'analphabétisme féminin constituant un frein majeur à l'insertion des femmes dans la sphère productive et surtout à la création de conditions favorables pour leur accès aux emplois décents et aux actifs productifs (PND, 2017-2021). Compte tenu de ces réalités, les femmes sont peu représentées au niveau des emplois du secteur formel ou dans les sphères politiques. L'analphabétisme est identifié dans la sous-préfecture de Mao, tout comme le second risque le plus problématique pour leur localité, entraînant une cascade de conséquences telles que de faibles revenus, des migrations, la malnutrition, le manque d'information et d'initiatives, la mauvaise gestion des ressources et les conflits intercommunautaires (Rapport VRA, 2018). L'ensemble de ces conséquences constituent des entraves au développement résilient puisqu'elles empêchent les femmes à accéder aux processus d'apprentissage et l'accès à l'information ou encore à la connaissance de leurs droits au travers des textes de lois, journaux, ou tous autres documents. L'illettrisme et le manque de capacité d'énumération limitent également la possibilité de tous les membres de groupements féminins de tenir des journaux de comptes, des comptes rendus, de rédiger des demandes aux autorités locales, et donc d'accéder à d'autres opportunités qui facilitent leurs activités (micro-crédit, warrantage, etc.).

Parmi les solutions identifiées par les représentants des communautés locales, les programmes d'alphabétisation constituent une priorité qu'il faudrait accompagner de la sensibilisation et du plaidoyer (Benoudjiet *al*, 2018).

Les femmes ont des difficultés à accéder aux biens fonciers et aux autres actifs, ce qui les rend vulnérables à l'insécurité alimentaire. Par ailleurs, elles sont dans la plupart des cas victimes de discrimination et d'injustices sociales dues aux pesanteurs socioculturelles. En outre l'organisation sociale traditionnelle à prédominance patriarcale et gérontocratique ne leur donne qu'une place secondaire dans la société. Les règles successorales dans certaines régions empêchent les femmes d'hériter, la femme étant supposée se marier et rejoindre les propriétés de son mari. Les modes de gestion

des terres varient d'une région à l'autre et cette gestion s'organise autour du système coutumier et traditionnel et du système dit moderne.

La question foncière place les femmes dans une position assez délicate en matière d'exploitation des terres fertiles. En effet, la dégradation des ressources naturelles contribue à aggraver leurs conditions de vie en milieu rural : face à la baisse de fertilité des sols, les hommes se déplacent pour rechercher des terres nouvelles plus productives, tandis que les femmes s'accrochent au terroir et connaissent des difficultés d'accès aux terres encore fertiles.

Du fait de ces déséquilibres entre les sexes dans la jouissance des droits fonciers, les veuves, les femmes divorcées ou particulièrement vulnérables n'ont généralement pas accès à la terre. Même lorsque les femmes se sont vues allouer une parcelle de terre à cultiver, elles en ont rarement le contrôle et les zones les plus fertiles demeurent toujours sous le contrôle de leurs homologues masculins. Ces barrières exacerbent la vulnérabilité des femmes dans les ménages pauvres, car elles limitent leurs options pour gérer les risques et répondre aux chocs.

Au niveau de l'agriculture, les femmes et les enfants constituent une main d'œuvre aussi bien dans les cultures de rente que vivrière depuis la phase de semis jusqu'à la phase de récolte.

Cependant, les femmes et les enfants ne bénéficient pas équitablement du revenu des produits de la récolte.

Lorsque les femmes organisent leurs propres activités, la productivité reste faible du fait de leur accès limité aux moyens de production (terres, intrants et matériels agricoles, crédits).

Au niveau de l'élevage, on observe que les femmes sont très impliquées dans la transformation et la commercialisation des produits de l'élevage (traite de lait, vente de beurre de lait...). Mais, elles disposent rarement de cheptel dont la gestion est exclusivement réservée aux hommes.

Dans le domaine des ressources naturelles et de la pêche, les femmes sont plus impliquées dans la post capture, la transformation et la commercialisation. Dans certaines régions du pays, les femmes paient elles-mêmes les pirogues pour leurs maris, mais elles ne sont pas impliquées dans la gestion des revenus de la pêche.

3.8.2 Le faible accès au moyens de production

«Si les femmes avaient le même accès que les hommes aux ressources productives, elles pourraient augmenter de 20 à 30 % les rendements de leur exploitation» (FAO, 2011a).

Plusieurs études réalisées au niveau macroéconomique montrent que davantage d'égalité en matière d'accès à l'éducation, à la santé, aux ressources financières et aux opportunités économiques contribue à la croissance (Elborgh-Woytek, K et *al.*, 2013). Des recherches sur la productivité agricole en Afrique montrent que la réduction des inégalités de genre pourrait se traduire par une augmentation significative des rendements agricoles. Par exemple, donner aux femmes agricultrices le même niveau d'intrants agricoles et d'éducation que les hommes augmenterait la productivité des agriculteurs de plus de 50 %. Des recherches ont également montré qu'éliminer la discrimination de genre dans l'accès et le maintien

dans l'emploi pourrait non seulement augmenter les revenus des femmes, mais également le revenu national brut.

Selon ONU Femmes, les femmes effectuent 66% du travail mondial (y compris le travail non rémunéré), produisent 50% de la nourriture mais ne perçoivent que 10% des revenus et ne disposent que de **1%** de la propriété (Banque mondiale, 2012b).

L'accès des femmes aux intrants des producteurs et productrices reste faible : les besoins en semences représentent un défi majeur pour les hommes et les femmes au regard des taux moyens de couverture actuelle qui s'accompagnent de disparités importantes : de 0,2% pour le mil et le sorgho ; 1,0% pour le sésame ; 2,3% pour le riz ; 0,6% pour l'arachide et 3,4% pour le niébé (BAD, 2014).

L'accès aux semences et aux plantes est difficile pour tous les producteurs et l'est encore davantage pour les productrices du fait que les fermes productrices de semences de l'ITRAD ne couvrent pas l'ensemble des vingt et trois Provinces.

Bien que les engrais chimiques soient subventionnés (MPK et Urée), les femmes rurales éprouvent des difficultés pour les avoir. Quant à la vulgarisation des techniques de compostage, elle n'est pas encore généralisée.

Des campagnes de vaccinations sont peu organisées pour la volaille principale activité pratiquée par beaucoup de femmes et qui requiert peu d'attention des pouvoirs publics.

La situation des femmes dans le secteur agricole est de ce fait connue pour être difficile, en particulier l'accès à la terre, à l'eau d'irrigation, à l'information et aux capitaux, etc., alors qu'elles sont souvent les premières dans l'irrigation (les jardins potagers par exemple) et souvent les actrices clés impliquées dans le développement des chaînes de valeur (production de riz étuvé, commercialisation de riz, de légumes, etc.) selon le Ministère en charge de l'agriculture (PARIIS, 2016).

L'accès des producteurs et productrices aux avantages de la recherche et des innovations est très faible selon les différents acteurs interviewés. Le problème d'accès aux technologies en matière genre se pose avec acuité. La valorisation des productions dans le secteur du développement est une "activité féminine". Elle s'accompagne de pertes importantes liées à la conservation et à la transformation. A titre d'exemple, la perte post récolte/ capture est estimée jusqu'à 40% pour certaines céréales et 30% pour le poisson (CIMA International, 2004 ; BAD, 2014).

L'accès aux marchés est tributaire du niveau d'implication et de participation des femmes aux chaînes de valeurs. Plus actives dans les chaînes de production et de transformation, elles prennent part aux chaînes de valeur à travers la voie de l'informel dans un contexte où l'ensemble des filières est peu organisé. Les filières qui mobilisent les femmes sont : l'arachide, le sésame, la pêche, les légumes, le lait et produits laitiers, le karité, la gomme arabique. Il est observé des relations de pouvoir inégalitaires entre les femmes et les hommes en ce qui concerne les filières les plus porteuses.

L'accès aux services financiers s'est amélioré depuis la dernière décennie au Tchad avec le développement et la diversification du secteur bancaire. Il demeure que la proportion d'accès des femmes qui y accèdent est faible. Selon les résultats de l'enquête ECOSIT 3 : 5% de femmes dispose d'un compte bancaire qu'elles gèrent elles-mêmes ; 11,8% ont accès au crédit; seules 19,7% connaissent

le lieu d'octroi de crédit. La décision de contracter un crédit n'est pas toujours facile car, les femmes doivent souvent requérir l'avis des époux et obtenir une garantie sûre (FAO, 2018).

Le processus d'institutionnalisation de la promotion micro finance en faveur des femmes et des jeunes vient toutefois de se concrétiser avec la Stratégie Nationale de Finances Inclusives au Tchad (SNFIT) adoptée en décembre 2017 dont la vision est : «à l'horizon 2030, toutes les catégories de la population exclues de tous systèmes financiers, notamment les femmes et les jeunes, ont durablement accès à une gamme variée de services financiers selon leurs besoins grâce à un secteur financier diversifié, inclusif, adapté, durable ».

3.9 Comprendre les questions de genre et leurs liens avec le changement climatique

L'analyse de la vulnérabilité climatique et de la capacité d'adaptation tenant compte du genre est nécessaire pour assurer des approches équitables de la résilience climatique (Care international UK, 2015).

3.9.1 Vulnérabilité différenciée des changements climatiques entre les femmes et les autres groupes comme les hommes

Comprendre la vulnérabilité différentielle et les différences fondées en particulier sur le genre, est une priorité durant l'évaluation préliminaire et la mise en œuvre ultérieure des activités d'adaptation sensible au genre. Les changements climatiques ne soient pas discriminatoires et touchent tout le monde. Les femmes et les hommes, en raison de leurs différents rôles sociaux, peuvent, toutefois, subir les impacts des changements climatiques de manière différente, les femmes en étant souvent affectées de manière disproportionnée. Les femmes, comparées aux hommes, ont souvent un accès limité aux ressources, à la justice, et peu de poids dans la prise de décision et l'orientation des politiques.

Par ailleurs, les femmes assument gratuitement une charge de travail domestique et de soins aux enfants et aux proches, qui constitue une base pour l'activité productive mais qui s'alourdit encore dans le contexte des canicules, de la raréfaction de l'eau douce, du bois, des terres cultivables. L'élévation des températures favorise la recrudescence de maladies notamment hydriques (choléra, diarrhées...), du paludisme et d'épidémies de méningites, ce qui aggravera le travail domestique et de soins aux proches que les femmes exercent gratuitement, notamment en l'absence d'infrastructures de santé adaptées. Cette surcharge de travail et cette insécurité sont accentuées par la faiblesse des services publics (insuffisance des transports publics, de l'eau et de l'assainissement, ...), voire des dispositions discriminatoires (inégalités foncières).

Il apparaît clairement que les femmes et les hommes font face différemment à différents défis dans la gestion des risques climatiques et par conséquent exigent des types de soutien différents.

Dans la plupart des communautés tchadiennes, les ménages sont approvisionnés en eau, en combustibles et en denrées alimentaires par les femmes. De ce fait, ces dernières sont particulièrement les plus impactées dans les situations de pénuries alimentaires, de raréfaction des combustibles et d'éloignement

des sources d'alimentation en eau de consommation. En effet la corvée d'eau figure parmi les premières tâches des filles et des femmes de tous les milieux ruraux (FAO, .2018).

La culture pluviale pratiquée par les femmes subit le plus souvent les effets du retard de la pluviométrie car elles ne peuvent rattraper les semis à cause de la difficulté d'accès à la traction animale nécessaire au labour. Pour celles vivant en union, elles sont soumises à l'autorité de leur partenaires qui décide du moment où elles doivent s'occuper de leurs cultures après les travaux de l'exploitation familiale. Toutefois, les femmes comme les hommes disposent des idées novatrices qui sont indispensables pour réduire les effets des changements climatiques (CCAFS, FAO, 2013).

3.9.2 L'exposition à l'insécurité alimentaire

En raison des crises alimentaires récurrentes, le Tchad enregistre un des taux de malnutrition aiguë les plus importants de l'Afrique. On note une proportion élevée de femmes chefs de ménages dans les régions de Sila (46%), Kanem (33%), Lac (32%), Bahr El Gazal (29%). Ces régions sont parmi celles où l'on rencontre les proportions les plus élevées de ménages ayant une consommation alimentaire pauvre et limitée. Par ailleurs, 24% des ménages dirigés par des femmes sont affectés par l'insécurité alimentaire contre 20% dirigés par des hommes (SISAAP, FAO, 2014). 46,6 % des femmes entre 15-49 ans souffrent d'anémie. La disponibilité réduite et l'accès à la nourriture ont un impact négatif sur l'état nutritionnel déjà gravement dégradé des groupes d'enfants les plus vulnérables de moins de 5 ans et des femmes enceintes et allaitantes (SISAAP, 2014). Selon PAM (2009) beaucoup des femmes, surtout dans la préfecture de Batha, Kanem/Bahr-El-Gazal, Lac, Chari Baguirmi/Hadjer Lamis, Salamat, Ouaddaï/Sila, Wadi Fira, Guéra et Mayo-Kébbi sont plus susceptibles à ne pas pouvoir remplir leur rôle socio-économique potentiel dans le domaine de la sécurité alimentaire et nutritionnelle, dans le domaine de soins, de la santé et de l'hygiène. Ce qui semble expliquer le taux élevé de malnutrition infantile dans ces préfectures. Cette prévalence très élevée de malnutrition pourrait être expliquée par un grand nombre de contraintes qui limitent la capacité des mères à améliorer leur propre état nutritionnel et celui de leurs enfants. Cela comprend, par exemple, un moindre accès aux ressources et à l'information, une moindre implication dans les mécanismes décisionnels, les normes socioculturelles, un taux d'inscription scolaire plus bas et des abandons plus précoces, le mariage précoce, etc. Toutefois, le statut des femmes influe, sur l'alimentation des enfants car les femmes ayant un statut supérieur ont des enfants avec un état alimentaire et nutritionnel meilleur.

Face à l'insécurité alimentaire et nutritionnelle résultant des changements climatiques notamment les inondations ou la faible pluviométrie, la recherche d'alternatives à l'alimentation vient des femmes qui multiplient des stratégies de résiliences (petit commerce, cueillette, restriction de la nourriture quotidienne, etc.).

3.9.3 L'exposition à la pauvreté

Au cours des six derniers mois, le revenu moyen par ménage au Tchad est estimé à 170520 FCFA. Les ménages dirigés par des hommes gagnent environ deux fois plus que ceux dirigés par une femme. De

184314 FCFA pour les hommes, ce revenu passe à 107449 pour les femmes. Indépendamment de leur localisation géographique, les femmes sont les plus touchées par la pauvreté. 32% des chefs de ménages femmes sont très pauvres contre 17% chez les chefs de ménages hommes. En outre, 23% des chefs de ménages hommes sont dans la classe des très riches contre seulement 10% des chefs de ménages femmes (SISAAP/FAO, 2014).

4. STRATÉGIES APPORTÉES COMME RÉPONSES ADAPTATIVES AUX VULNÉRABILITÉS CLIMATIQUES ET NON CLIMATIQUES

4.1 Rappel de l'approche

Le caractère transversal des effets et impacts des changements climatiques et leur multiplicité (impact sur le calendrier culturel et pastoral, sur la qualité des sols, l'eau, les rendements, la sécurité alimentaire) plaident en faveur d'une approche holistique. Ainsi s'attaquer à la vulnérabilité du secteur agropastoral et halieutique des groupes sociaux sans la prise en compte des défis environnementaux, sociaux, économiques, financiers, technologiques, organisationnels, n'est pas une démarche viable et durable. De même cette démarche requiert la prise en compte des risques d'aggravation des inégalités de genre et ceux liés à la pauvreté des communautés qui freinent le développement socioéconomique. Il serait illusoire d'ambitionner l'atteinte des objectifs aussi importants d'augmentation de la productivité agricole ainsi que l'amélioration des conditions de vie des populations rurales, si les femmes ne jouent pas pleinement leur partition et à tous les niveaux, depuis la conception des politiques agricoles et de développement rural, jusqu'aux étapes de production, de transformation et de distribution des produits.

4.2 Synthèse des vulnérabilités et des enjeux et défis en matière d'adaptation

Tableau 1 : Synthèse des vulnérabilités enjeux et défis du secteur agricole, pastoral et halieutique face aux impacts des changements climatiques(sources enquêtes, juillet-août 2020 dans les six zones bioclimatiques du Tchad sur genre et changements climatiques et revue documentaire)

Eléments des chaînes de valeur des secteurs	Diagnostic de vulnérabilité	Enjeux et défis d'adaptation à relever	Actions déjà entreprises
Production agricole	<p>Agriculture : Episodes de sécheresse, assèchement des terres agricoles, les vents violents, inondations, etc., entraînent la baisse des productions agricoles, Le décalage de la saison des pluies a des impacts sur la gestion du calendrier cultural et des autres activités des femmes et entraîne des pertes de production, Diminution de revenus agricoles des femmes, Cette situation serait amplifiée par les changements climatiques à venir et pourraient accroître la pauvreté des groupes les plus vulnérables dont les femmes</p>	<p>Développement des pratiques d'agriculture climato intelligentes sensibles au genre Adaptation des calendriers culturaux et des variétés pour répondre aux contraintes liées à la perturbation des calendriers culturaux Sécurisation des espaces cultivés</p>	<p>Formation sur la production du compost, Fertilisation des champs à base du compost, Utilisation du fumier pour la fertilisation des terres Diversification agricoles : agriculture pluviale (mil, sorgho, maïs), d'arachide, niébé, gombo, oseille cultures maraichères, Réalisation du maraichage</p>
	<p>Élevage : Manque d'eau et de pâturages pour le bétail, Augmentation des épidémies, et mortalité élevées des petits ruminants et de la volaille, Pressions des animaux sur les champs des hommes et des femmes, Faible qualité et quantité des viandes, du lait et autres produits animaux du fait des aléas climatiques La recrudescence attendue des phénomènes météorologiques extrêmes) entraînent une baisse de la productivité de l'élevage y compris l'aviculture</p>	<p>Renforcement les moyens de production par des pratiques d'élevage climato intelligente Développement de l'élevage des petits ruminants (mouton, chèvre, porc) et de la volaille (poulet et canard)</p>	<p>L'élevage des petits ruminants (moutons, chèvres, porc) et la volaille (poulets, canard)</p>
	<p>Pêche : baisse capture des poissons impactant les possibilités de commercialisation et de transformation par les femmes et baisse des revenus monétaires issus de la vente des produits de pêche Les changements climatiques qui se traduiraient par la hausse de la température des eaux de surface des cours d'eau et surtout de lac et mares et la variabilité accrue des pluies accentueraient la baisse des productions halieutiques et rendrait davantage précaire les conditions des femmes qui interviennent dans le secteur de la pêche</p>	<p>Renforcement des moyens de production, de valorisation et commercialisation des ressources halieutiques</p>	
Ennemis, ravageurs cultures, maladies	<p>Occurrence des ravageurs des cultures et maladies climato sensibles entraînant une baisse de rendements et risques associés à leur utilisation par les femmes et le jeunes, Femmes exposées l'utilisation abusive des pesticides</p>	<p>Élaboration de nouvelles méthodes de production et de moyens de protection/lutte contre les risques phytosanitaires</p>	<p>Utilisation de bio pesticide</p>

Eléments des chaînes de valeur des secteurs	Diagnostic de vulnérabilité	Enjeux et défis d'adaptation à relever	Actions déjà entreprises
	Augmentation des maladies et épidémies des animaux et la volaille		l'élevage des petits ruminants (mouton, chèvre, porc) et de la volaille (poulet et canard)
Gestion des Terres et des eaux	Dégradation de la qualité des terres agricoles et pastorales du fait de sécheresses successives, pertes d'éléments nutritifs par lessivage, érosion éolienne et hydrique accrue du fait des successions des épisodes de sécheresse, de fortes pluies et d'inondations entraînant une baisse des productions, forte ruissellement des eaux des ouadis entraînant l'effondrement des puits et des dégâts sur les cultures Ensablement des ouadis et des jardins du fait de l'érosion éolienne, L'augmentation de la population entraîne la pression sur les ressources naturelles, les conflits fonciers Manque de périmètres agricoles aménagés	Amélioration de la gestion de la fertilité des sols (compostage, agroforesterie, AIC) Développement de la petite irrigation pour les femmes Mise en place des organes de gestion concertée mixte des ressources naturelles	Promotion du compostage, promotion des foyers améliorés, formation en agroforesterie et en production des plants, Construction de systèmes de collecte des eaux de pluies, de ruissellement, par la construction de micro barrage, des seuils d'épandage, Reboisement communautaire, Construction des digues et diguettes pour restaurer la fertilité de sols et lutter contre l'érosion et le ruissellement des eaux, Construction et utilisation des foyers améliorés
Conseil et recherche agricole	Conseil agricole peu opérationnel Conseils agricoles non adaptés à l'évolution des conditions climatiques actuels et futurs Peu de femmes conseillères et vulgarisatrices agricoles Insuffisance de sensibilisation et d'encadrement des organisations paysannes	Renforcement des structures d'encadrement et notamment en effectif femme, Adaptation des conseils agricoles aux nouvelles conditions climatiques en intégrant de techniques et technologies de production climato intelligentes, l'agro écologie, et diffuser ses conseils aux femmes productrices	Conseil sur les itinéraires techniques
Intrants et infrastructure d'appui à la production	Les semences améliorées produites sont peu accessibles aux femmes, Faible accès au petit matériels et équipements agricoles (charrettes, charrues, les arrosoirs, les petits matériels de labours, les intrants agricoles, etc.) Mauvaise qualité des enclos du petit élevage des femmes	Renforcement des programmes de productions des semences améliorées et leur diffusion auprès des femmes, Mise en valeur des ouadis avec système de pompage durable (système d'exhaure solaire) Renforcement des moyens de production des femmes	Utilisation des semences améliorées Utilisation de petits matériels et équipements agricoles

Éléments des chaînes de valeur des secteurs	Diagnostic de vulnérabilité	Enjeux et défis d'adaptation à relever	Actions déjà entreprises
		<p>Mise en place des mini pharmacies vétérinaires</p> <p>Renforcement des campagnes de vaccinations des bétails</p>	
<p>Collecte, stockage, transformation et conservation</p>	<p>Faible connaissance en matière de transformation et de conservation des produits agricoles et de produits forestiers ligneux et non ligneux,</p> <p>Faibles accès à des sources d'énergies renouvelables (solaires) pour la transformation</p> <p>Perte importante de produits agropastoraux et halieutiques liée à mauvaise conservation et de la non transformation,</p> <p>Manque des matières premières agricoles pour la transformation du fait de la variabilité et des changements climatiques</p>	<p>Renforcer les programmes de formation sur la transformation et la conservation des produits agricoles</p> <p>Moderniser les moyens de production, de valorisation de la production agricole, animale et halieutique</p> <p>Mise en place des petites unités locales de transformation et de conservation des produits locaux</p>	<p>Mise en place d'une banque de céréales pour les femmes</p> <p>développement des filières arachide, karité, dihé (spirilune), pêche, lait/produits laitiers,</p> <p>Transformation des produits locaux, (arachide, karité, etc.),</p> <p>Transformation des (filiale)s produits locaux (arachide, sésame, karité, Moringa, riz, de poudre de feuilles, dihé (spirilune),etc.,</p> <p>Transformation des produits forestiers non ligneux appuyés par la FAO à travers Sahel ECODEV, SODEFIKA, BELAC, APDI France : formation sur la transformation, sensibilisation, etc.</p>
<p>Défis sociaux (pesanteurs socio culturels, croyances, attitudes, éducation, accès santé, eau, terre agricoles, conflits)</p>	<p>Dépendance systématique des femmes à leurs époux</p> <p>Influence des hommes sur les femmes</p> <p>Difficulté à subvenir à leurs besoins</p> <p>Contrôle financier des hommes sur les revenus des femmes,</p> <p>Accès limité à la nourriture</p> <p>Faible accès à l'éducation, à l'eau, la santé, à la nourriture, aux ressources naturelles (eau, terre, énergie),</p> <p>Faible capacités techniques des femmes par manque de formations (illettrisme et alphabétisme),</p> <p>Manque de système d'exhaure adéquat pour le maraichage</p>	<p>Renforcement des capacités d'accès aux services sociaux de base,</p> <p>Faire des plaidoyers pour l'accès des femmes aux ressources naturelles (terres notamment)</p> <p>Renforcement des capacités des femmes (connaissances lois et règlement),</p> <p>Implication des femmes dans les instances de décisions</p> <p>Développement des programmes d'autonomisation des femmes,</p>	<p>Alphabétisation des femmes et des jeunes,</p> <p>Maintien d'une diversification des revenus agricoles au sein des ménages</p> <p>vulgarisation des textes et loi sur la protection de l'environnement</p> <p>Entraide des femmes dans les travaux champêtres (sarclage des champs à tour de rôle),</p> <p>Programmes d'éducation des femmes et enfants des éleveurs</p>

Eléments des chaînes de valeur des secteurs	Diagnostic de vulnérabilité	Enjeux et défis d'adaptation à relever	Actions déjà entreprises
	<p>De moins en moins de terres cultivables pour les femmes du fait de l'augmentation de la population et de la dégradation des sols, des pesanteurs socio cultures, des pratiques,</p> <p>Faible accès aux aménagements hydro-agricoles,</p> <p>Faible considération des femmes et non implication des femmes dans la prise de décision,</p> <p>Augmentation de charge portée par les femmes dans le ménage,</p> <p>Mentalité des femmes qui se considèrent toujours comme des êtres inférieurs</p> <p>Modification des circuits et des durées de la transhumance impacte l'accès à l'eau potable, à la santé, et à l'éducation des femmes, de jeunes et des enfants,</p> <p>Pression des éleveurs sur les champs des hommes et des femmes, conflits intercommunautaires</p> <p>Accaparement des biens/activités des femmes par les hommes (main mise, le contrôle, l'exploitation, etc.)</p> <p>Les changements climatiques risquent d'augmenter l'insécurité alimentaire et la pauvreté des femmes aggravées par une réduction des activités pluviales, maraîchères, du petit élevage, de la transformation</p>	<p>Prise en compte les questions de genre dans la gestion des périmètres aménagés rizicoles</p> <p>Formation des usagers des périmètres aménagés en gestion financière et hydraulique des périmètres,</p>	
<p>Défis liés à l'accès aux technologies innovantes</p>	<p>Les femmes ont peu accès aux technologies en matière de production (semences, intrants, mécanisation) de valorisation des productions agro sylvo pastorale : transformation, de stockage, de commercialisations</p> <p>Faible accès à des sources d'énergie durables (solaires) à des fins agricoles, de transformation de conservation</p>	<p>Développement de technologies innovantes adaptées aux besoins des femmes</p>	<p>Construction des digues et diguettes pour restaurer la fertilité de sols et lutter contre l'érosion et le ruissellement des eaux</p>
<p>Défis organisationnels</p>	<p>Les femmes ont des difficultés à s'organiser en groupement à cause de pesanteurs socioculturels, des croyances, des pratiques et des attitudes</p> <p>Les filières agro sylvo pastorale impliquant les femmes sont pas assez structurées et organisées</p>	<p>Renforcement du capital humain femme, r</p> <p>Renforcement des capacités d'organisation et de leadership et de management</p> <p>Professionnalisation des organisations et associations féminines</p>	<p>organisation des femmes en groupement pour la réalisation des AGR,</p> <p>mise en place des communautés locales de gestion des crises, développement les groupements féminins</p> <p>Mise en place de la plateforme de transformation des produits locaux (arachide, karité, niébé, soja, etc.)</p>

Eléments des chaînes de valeur des secteurs	Diagnostic de vulnérabilité	Enjeux et défis d'adaptation à relever	Actions déjà entreprises
<p>Défis liés aux financements, à l'investissement et à l'accès aux marchés</p>	<p>Insuffisance des moyens financiers pour soutenir les activités d'autonomisation des femmes, la faible proportion d'accès des femmes aux services financiers (micro crédit, financements innovants à travers le partenariat public-privé, finance climatique nationaux et internationaux, etc) Les femmes ont le plus souvent juste accès aux marchés le plus proche de leur localité Absence du capital financier pour la réalisation des activités agricoles, le petit élevage et le commerce</p>	<p>Amélioration de l'accès des femmes au micro crédit et à d'autres petits services financier innovants Renforcement de la productivité et des capacités de valorisation des production agro sylvo pastorales et halieutiques des femmes en vue d'accroître leur capital financier et leurs capacités à s'autofinancer</p>	<p>Développement des systèmes de tontine « cotisation hebdomadaire » et faire un prêt aux femmes afin de réaliser le commerce et/ou des activités génératrices de revenus, tirer les bénéficiaires et rembourser petit à petits. les fonds alloués par les PTFs (Ambassade de USA) pour appuyer les femmes dans la pratique de l'élevage des Bœufs, pintades, canards, porcs, poulets en vue de leur autonomie financière, Entraide entre les femmes autour d'un groupement féminin (tontine), Développement du warrantage, Utilisation de la finance inclusive /micro crédit organisation des activités commerciales communes qui permettent aux femmes d'avoir un peu d'argent et subvenir à leurs besoins familiaux Système de partage des petits ruminants développé par les femmes pour encourager les femmes à faire l'élevage, à commercialiser afin de subvenir à ses besoins (suite tontine) Mise en place d'une caisse communautaire pour l'entraide des femmes au sein des organisations féminines afin d'appuyer les femmes à développer des AGR</p>

4.3 Cadre d'intervention pour l'adaptation, stratégies de mise en œuvre et principales activités sensibles au genre

4.3.1 Axes stratégiques, actions prioritaires, principales activités

A la lumière du diagnostic des vulnérabilités, des défis et enjeux en matière d'adaptation à relever (tableau 1), un cadre d'intervention pour l'adaptation sensible au genre a été établi (tableau 2). Ce cadre comprend trois (3) axes stratégiques d'intervention qui sont :

Axe 1 : Développement des investissements et des innovations pour des systèmes de production agro pastoraux et halieutiques résilients face aux changements climatiques,

Axe 2 : Organisation et structuration des organisations et associations des femmes,

Axe 3 : renforcement des capacités de coordination, de suivi-évaluation et de gestion des connaissances, de l'information et la communication.

Ces axes stratégiques ont été traduits sous forme d'actions prioritaires. Chaque action prioritaire se décompose en une série d'activités principales.

Ce cadre d'action contribue à l'atteinte des Objectifs du Développement Durable (ODD) en particulier sur les dispositions ci-après :

- l'ODD 13 : « Prendre d'urgence des mesures pour lutter contre les changements climatiques et leurs répercussions » ainsi que les ODDs ci-après :
- ODD5. « Parvenir à l'égalité des sexes et autonomiser toutes les femmes et les filles »,
- ODD 1: « Éliminer la pauvreté sous toutes ses formes et partout dans le monde »,
- ODD 2. « Éliminer la faim, assurer la sécurité alimentaire, améliorer la nutrition et promouvoir l'agriculture durable ».

Tableau 2 : Axes stratégiques, actions prioritaires et principales activités du cadre d'intervention pour l'adaptation sensible au genre

AXES STRATEGIQUES	ACTIONS PRIORITAIRES
Axe 1 : Développer des investissements et des innovations pour des systèmes de production agro sylvo pastoraux et halieutiques résilients face aux changements climatiques	Action prioritaire 1.1 : Développement des pratiques agro sylvo pastorales et halieutiques climato-intelligentes dans les petites exploitations familiales gérées par les femmes
	Action prioritaire 1.2 : Développement des services financiers innovants en soutien à la construction de la résilience des systèmes de productions gérés par les femmes
	Action prioritaire 1.3 : Valorisation des produits agro sylvo pastoraux et halieutiques
Axe 2 : Organisation et structuration des organisations	Action prioritaire 2.1 : Développement de programmes d'alphabétisation fonctionnelle des femmes

<p>et associations des femmes productrices</p>	<p><u>Action prioritaire 2.2</u> : Appui à la structuration des organisations des femmes productrices</p>
<p>Axe 3 : renforcement les capacités de coordination, de suivi évaluation et de gestion</p>	<p><u>Action prioritaire 3.1</u> : Appui à la coordination et au suivi évaluation</p>
<p>des connaissances et des savoirs</p>	<p><u>Action prioritaire 3.1</u> : Appui la gestion des connaissances, à l'information et la communication sur les changements climatiques</p>

4.3.2 Cadre logique du cadre d'intervention pour l'adaptation sensible au genre

L'Objectif global du cadre d'intervention sensible au genre est « d'améliorer durablement la productivité agricole, pastorales et halieutiques et la résilience des groupes les plus vulnérables dont les femmes face aux changements climatiques. Ce cadre comprend trois objectifs spécifiques (tableau 3)

OS1. Soutenir les capacités de production et de valorisation des productions agro sylvo pastorales des groupes les plus vulnérables dont les femmes

OS2. Renforcer la professionnalisation des organisations et associations des femmes

OS3. Renforcer les capacités de planification, de suivi et d'information et de communications des actions d'adaptation sensibles au genre

Il comprend également cinq résultats attendus :

R1. : Les capacités et des productions agro sylvo pastorales sont renforcées.

R2 : Les capacités d'accès à des financements innovants sont renforcées.

R3 : Les capacités de transformation, de conservation et de commercialisation des produits agro sylvo pastorales et halieutiques sont renforcées.

R4. : Les associations et organisations des femmes sont professionnalisées (mieux organisées et structurées).

R5. : Les capacités de suivi, d'information, de communication et de gestion de l'adaptation aux changements climatiques sont renforcées.

Enfin ce cadre comprend une trentaine d'indicateurs de suivi de sa mise en œuvre ventilé par sexe.

Tableau 3 : Cadre logique du cadre d'action pour l'adaptation sensible au genre

Objectifs spécifiques	Résultats attendus	Activités	Indicateurs de suivi de la mise en œuvre
<p>OS1. Soutenir les capacités de production et de valorisation des productions agro sylvo pastorales des groupes les plus vulnérables dont les femmes</p>	<p>R1. les capacités de production et de des productions agro sylvo pastorales sont renforcées</p>	<p>Activités 1.1.1. produire et diffuser des semences améliorées Activités 1.1.2. développer, former des techniques d'amélioration de la fertilité des sols (compostage, fumier, fiente des animaux, etc.) Activités 1.1.3. mettre en place des systèmes de captage de l'eau des pluies, de rétention de l'eau et l'utilisation efficace Activités 1.1.4. développer la mobilisation de l'eau à l'aide de systèmes d'exhaure solaire à des fins agricoles et pastorales Activités 1.1.5. développer la petite irrigation et le maraichage y compris dans les périmètres agricoles aménagés Activités 1.1.6. renforcer la diversification des systèmes de production (céréales, légumineuses, oseille, sésame, arboriculture) favorisant la création d'activités génératrices de revenus Activités 1.1.7. développer le petit élevage y compris la volaille et assurer l'accès aux soins de santé, à la vaccination et à l'eau Activités 1.1.8. sécuriser les productions agricoles (légalisation, divagation animaux) Activité 1.1.9. développer des champs écoles paysannes afin d'expérimenter des savoir locaux générées par les femmes Activité 1.1.10. développer la foresterie et l'agroforesterie et la gestion intégrée des ressources naturelles Activité 1.1.11. renforcer l'acquisition des intrants, des petits équipements et matériels agricoles (charrues, charrettes, arrosoirs, petits matériels de labour et aratoires) Activité 1.1.11. Faire des plaidoyers pour faciliter l'accès des femmes aux ressources naturelles</p>	<p>Quantité des semences améliorées produites et diffusées Pourcentage de ménages vulnérables dont les femmes ayant bénéficié de semences améliorées, nombre de femmes productrices de semences améliorées, Pourcentage de surfaces agricoles ayant fait l'objet de pratiques agricoles résilientes face au climat, Nombre de formations sur les techniques de gestion de la fertilité des sols et appliquées sur le terrain et nombre de participants (es). Nombre de femmes ayant bénéficié de la petite irrigation /maraichage, Pourcentage de surfaces agricoles exploitées par les femmes sous forme de maraichage/ petite irrigation Nombre d'infrastructures hydroagricoles réhabilitées et/ou installées et fonctionnelles en faveur des femmes Nombre de ménages/têtes de petit ruminant et volaille ayant facilement accès aux vaccins et aux points d'eau, Évolution des surfaces emblavées et des niveaux de rendements obtenus par les femmes et les hommes, Niveau d'accroissement des revenus monétaires des femmes et des hommes, Taux d'accès des femmes à terres Bénéfice moyen dégagé par ménage grâce aux activités d'appui à la production agricole, au petit élevage, à la volaille, à la valorisation de la production agricoles. Nombre d'emplois verts créés (femmes, hommes et jeunes), Quantité d'intrants agricoles attribués aux femmes pour les activités agricoles, Nombre petits matériels et équipements agricoles alloués aux femmes pour les activités agricoles Niveau d'accès à la terre des femmes</p>

Objectifs spécifiques	Résultats attendus	Activités	Indicateurs de suivi de la mise en œuvre
	R2 : Les capacités d'accès à des financements innovants sont renforcées	<p>Activités 1.2.1. mise en place de petits services financiers au sein des groupements et associations féminins (warrantage, tontine, système de partage de petits ruminants, etc.)</p> <p>Activités 1.2.2. développer l'accès au micro crédit via le partenariat public et privé</p> <p>Activités 1.2.3. renforcer les capacités d'accès au fonds climatiques nationaux et internationaux</p> <p>Activités 1.2.4. renforcer les capacités de gestions de l'épargne et du crédit</p>	<p>Nombre de petits services financiers mis place (warrantage, tontine, micro crédit, etc.) par les femmes pour des investissements agricoles)</p> <p>Montants des financements mobilisés nationaux ou internationaux par les femmes et utilisés pour des investissements et des infrastructures résilients</p> <p>Nombre de têtes de petit bétail et volaille distribuées via la micro finance</p>
	R3 : les capacités de transformation et de commercialisation des produits agro sylvo pastorales sont renforcées	<p>Activités 1.3.1. former les femmes et les jeunes en techniques de transformation des céréales, des légumes, des fruits, des poissons et produits animaux</p> <p>Activités 1.3.2. développer des magasins de stockage y compris des banques de céréales pour atténuer les crises liés au climat</p> <p>Activités 1.3.3. développer des unités modernes (y compris les systèmes solaires) de transformation des produits agricoles (extraction huile arachide, sésame, karité</p> <p>Activités 1.3.4. développer des plateformes d'information et de diffusion des prix et marchés des produits agricoles, pastoraux et halieutiques transformés</p>	<p>Nombre de formations sur les techniques de transformation et de stockage dispensées et appliquées sur le terrain et nombre de participants,</p> <p>Nombre d'équipements de transformation/d'infrastructures de stockage mises en place.</p> <p>Nombre de ménages/groupements de femmes bénéficiant de ces équipements de transformation/d'infrastructures de stockage,</p> <p>Nombre de plateforme de diffusion via smartphone des prix et marchés des produits agricoles mis en place et fonctionnels</p>
OS2. Renforcer la professionnalisation des organisations et association des femmes	R4. Les associations et organisations des femmes sont professionnalisées (mieux organisées et structurées)	<p>Activité 2.1.1. développer des formations en alphabétisation fonctionnelle pour renforcer les compétences et l'accès à la connaissance des femmes,</p> <p>Activité 2.1.2. Mettre en place des programmes de formations, de sensibilisation et d'information sur l'autonomisation des femmes</p> <p>Activité 2.2.1. renforcer les capacités organisationnelles, entrepreneuriales des femmes</p> <p>Activité 2.2.2. Renforcer les capacités du personnel d'encadrement et de vulgarisation agricole en femmes en matière d'adaptation dans une perspective d'accès égalitaire hommes et femmes</p> <p>Activité 2.2.3. renforcer la gouvernance des organisations et associations</p> <p>Activité 2.2.4. appuyer le développement du plaidoyer et des capacités de négociation pour l'accès aux services sociaux de base et aux financements</p>	<p>Nombre de formations dispensées et appliquées sur le terrain et nombre femmes et de jeunes participants.</p> <p>Nombre de petits producteurs par sexe formés par thème (petits métiers, l'entrepreneuriat rural, etc.)</p> <p>Nombre de femmes formées en conseil et vulgarisation agricoles sur les techniques d'adaptation au CC et qui appuient des groupements féminins</p> <p>Montant des financements mobilisés du fait du renforcement des capacités de négociations, de plaidoyer de lobbying et des capacités managériales des femmes,</p> <p>Taux d'accès à la terre du fait du renforcement des capacités de négociations, de plaidoyer et de lobbying et des capacités managériales des femmes,</p> <p>Taux d'accès aux services sociaux de base (eau, santé, éducation) du fait du renforcement des capacités de</p>

Objectifs spécifiques	Résultats attendus	Activités	Indicateurs de suivi de la mise en œuvre
		<p>Activité 2.2.5. appuyer le développement des organisations, le leadership et le plaidoyer</p>	<p>négociations, de plaidoyer et de lobbying et des capacités managériales des femmes</p>
<p>OS3. Renforcer les capacités de planification, de suivi et de gestion des actions d'adaptation sensibles au genre</p>	<p>R5. Les capacités de suivi, d'information et de communication et de gestion de l'adaptation aux changements climatiques sont renforcées</p>	<p>Activité 3.1.1 renforcer les capacités de coordination et de supervision des activités d'adaptation au CC sensibles au genre Activité 3.1.2 intégrer le genre et les changements climatiques dans les plans de développement communaux Activité 3.1.3 mettre en place un système de suivi-évaluation du plan d'adaptation au CC sensibles au genre Activité 3.2.1. capitaliser les expériences couronnées de succès et les leçons apprises en matière d'adaptation au changement sensible au genre Activité 3.2.2. mettre en place une plateforme d'information, de communication et diffusion des connaissances acquises</p>	<p>Système de suivi évaluation de l'adaptation ventilé par sexe mis en place et fonctionnel, Nombre de PDC qui intègre le genre et les changements climatiques, Nombre de bulletins d'information sur les expériences positives élaborés et diffusés, Nombre de bonnes pratiques capitalisées et disséminées à travers des plateformes locales nationales et internationales, Nombre de bonnes pratiques capitalisées et disséminées à travers des radios communautaires Nombre de campagne d'information et de communication sur les CC</p>

4.3.3 *Partenaire de mise en œuvre*

De nombreuses structures publiques et privées interviennent dans le développement et la lutte contre les changements climatiques et l'adaptation en particulier. Il s'agit notamment des Ministères de l'Environnement et de la Pêche, du Ministère de la Production, de l'Irrigation et des Equipements Agricoles, du Ministère de l'Elevage et des Productions Animales. D'autres ministères tels que ceux en charge de la promotion de la femme, de l'action sociale, des finances, des microfinances, de l'Aviation Civile et de la Météorologie Nationale jouent également un rôle important dans ce domaine.

L'Institut Tchadien de Recherche Agronomique et de Développement (ITRAD) impliqué dans la recherche de solutions d'adaptation aux changements climatiques et qui est chargé de fournir des semences améliorées à travers neuf fermes implantées dans le territoire national. Il appuie également la spécialisation des producteurs et des productrices dans la multiplication des semences.

Les dispositifs d'encadrement des producteurs et des productrices (ANADER, ITRAD, Centres de Formation et de Promotion Rurale (CFPA) qui animent le conseil et la vulgarisation agricoles auprès des producteurs sont aussi des partenaires de mise en œuvre clés.

On citera également les nombreux Partenaires Techniques et Financiers (PTFs) présents au Tchad dans le cadre de la Coopération multilatérale : BAD, Banque Mondiale, BDEAC, BID, PNUD, FAO, FIDA, Union européenne et la Coopération bilatérale : AFD, Suisse, GIZ, etc. qui interviennent en appui au développement rural et à la lutte contre les CC au Tchad. Ces agences financent de nombreux programmes et projets qui interviennent (AMCC, PARSAT ; REPER, GERTS, PASTOR, PREPAS, PRAPS, P2RS, PDRLIAT, SODEFIKA, etc.)

A cela s'ajoutent les opérateurs économiques (Chambre du Commerce, industries agroalimentaires (Unités de transformation du lait, Abattoir frigorifique, etc.), les Organisations de producteurs dont le Conseil National de Concertation des Producteurs Ruraux du Tchad Réseaux ou plateformes (CNRPT), les institutions et organisations d'appuis telles que les ONGs Nationales : Lead Tchad, CELIAF, BELACD, CESADEP; INADES FORMATION, les ONGs internationales : AFRICARE, CARE, OXFAM, SWISSAID, Caritas Suisse, etc.

4.4 **Financement**

Le présent cadre d'intervention pour l'adaptation pourra bénéficier des financements du budget de l'état dans le cadre de la mise en œuvre des politiques et stratégies de développement dans le contexte de l'agenda 2030 et de l'Accord de Paris sur le climat.

En raison de la raréfaction des fonds publics nationaux liés à l'effondrement des cours mondiaux du pétrole, à la crise sanitaire liée à la COVID 19, des synergies opérationnelles pourraient être développées par les agences de coopération bilatérales, unilatérales qui œuvrent dans le domaine du développement rural et l'adaptation au CC (*cf partenaires potentiels de mise en œuvre*).

Le Tchad s'est résolument engagé via le Fonds National de l'Eau et le Fonds Spécial en faveur de l'Environnement à se faire accréditer et accéder aux fonds climatiques internationaux (Fonds Vert Climat, Fonds pour l'Adaptation). Le financement pourra également se faire via d'autres sources de

financements dont le FEM qui gèrent des fonds climatiques au titre de la CCNUCC. La recherche de financements innovants à travers le partenariat public-privé devrait être également privilégiée tout comme le financement local, à travers le partenariat institutions bancaires, de microfinance avec les collectivités locales, les groupements féminins.

5. ENSEIGNEMENTS ET RECOMMANDATIONS

5.1 . Principaux enseignements tirés

On retiendra que l'intégration du genre dans les stratégies de lutte contre les changements climatiques et de réduction des risques de catastrophes au Tchad a encore du chemin à faire.

5.2 Recommandations politiques

- Poursuivre le processus d'amélioration du cadre institutionnel et réglementaire de la lutte contre les CC et du renforcement de la gouvernance climatique,
- Renforcer les capacités du Ministère en charge du genre et des autres ministères impliqués dans la lutte contre les CC à exercer leur rôle catalyseur à l'intégration du genre dans les systèmes de formulation, de budgétisation et de planification de l'adaptation sensible au genre,
- Systématiser la mise en œuvre de l'approche genre dans l'élaboration des politiques climatiques, des stratégies, plans, programmes et projets de développement durable,
- Garantir l'accès des femmes aux sphères de prise de décisions à travers un accompagnement qui assure l'éducation, l'information et l'autonomisation économique.

5.3 Aux collectivités décentralisées

- Faire intégrer et prendre en compte les actions d'adaptation sensible au genre dans les plans communaux de développement

5.4 Recommandations opérationnelles

- Concevoir, développer et vulgariser les technologies d'adaptation au CC durables répondant aux besoins des femmes et des hommes,
- Promouvoir la composition d'équipe paritaire d'encadrement des organisations paysannes dans une perspective d'accès égalitaire aux connaissances sur l'adaptation offerts aux producteurs et aux productrices,
- Faire un suivi et évaluation de la prise en compte du genre dans la lutte contre les changements climatiques, notamment par la création d'observatoires.

6. CONCLUSION

A travers la revue de l'état des lieux de l'intégration du genre dans les politiques, stratégies et plans climatiques au Tchad, on retiendra que le pays dispose de cadres juridiques et de nombreuses opportunités pour faire de l'égalité hommes et femmes une réalité. Cependant de nombreux défis limitent la mise en application effective et efficace de l'approche genre.

En plus de la forte exposition aux risques climatiques, de nombreux facteurs empêchent le développement résilient des femmes et des jeunes parmi lesquels figurent les pratiques et croyances, l'analphabétisme, le faible accès aux services sociaux de base, aux ressources naturelles, aux moyens de production, aux technologies, aux financements, etc.

Dans ce contexte, la conduite d'une étude genre et changements climatiques s'avère pertinente car prenant en compte les besoins spécifiques des femmes en matière d'adaptation aux changements climatiques.

Le diagnostic de la vulnérabilité sociale et climatique a abouti à la proposition d'un cadre d'intervention pour l'adaptation sensible au genre centré sur des axes d'intervention structurés autour des innovations pour des systèmes de production résilients, la structuration des filières, le renforcement des capacités, la gestion des connaissances, l'information et de communication.

Cette étude constitue un document de base qui pourrait contribuer à alimenter le volet genre du Plan National d'Adaptation (PNA) ainsi que la révision de la Contribution Déterminée au niveau National du Tchad.

7. REFERENCES BIBLIOGRAPHIQUES

AFD (2014). Idées reçues et enjeux sur le genre. Question de développement, synthèses des études et recherches, 4 pages.

AFD (2016). Profil genre Tchad, 4 pages.

BAD : Programme de réhabilitation et de renforcement de la résilience des systèmes socio-écologiques du Bassin du Lac Tchad, Département OSAN, décembre 2014.

BANQUE MONDIALE (2012B). Removing Barriers to Economic Inclusion, Women Business and the Law, IFC.

Bridget Burns (2018). GUIDE DE POCHE SUR L'ÉGALITÉ DE GENRE sous la CCNUCC, 88 pages.

CARE International UK, RBM, SNV, TREE AID (2014) Analyse participative de la vulnérabilité climatique et de la capacité d'adaptation au changement climatique Engager les communautés de base dans la construction de la résilience climatique au Burkina Faso, au Mali et au Niger, 20 pages

CCAFS & FAO (2013). Guide de formation - recherche sur le genre et les changements climatiques dans l'agriculture et la sécurité alimentaire pour le développement rural, 164 pages. fao.org/climatechange/micca/gender.

CIMA International : Etude du sous- secteur Pêche Pisciculture, Schema Directeur du Sous –Secteur, N'Djamena, septembre 2002.

Colette Benoudji, Virginie Le Masson, Erlande Fanord (2018). Etude sur le Genre et la Résilience. Rapport final pour le projet RESTE/Trust Fund au Tchad, 48 pages.

FAO (2018). Profil National Genre des Secteurs de l'Agriculture et du Développement Rural TCHAD, Série des Evaluations Genre des Pays, 112 pages.

FAO. 2010b. Pour une agriculture intelligente face au climat – Politiques, pratiques et financements en matière de sécurité alimentaire, d'adaptation et d'atténuation. Rome, Italie. WWW.FAO.ORG/DOCREP/014/I1881F/I1881F00.PDF.

FAO. 2011a. La situation mondiale de l'alimentation et de l'agriculture 2010-2011. Le rôle des femmes en agriculture: Comblent le fossé entre les hommes et les femmes pour soutenir le développement. Rome, Italie. WWW.FAO.ORG/DOCREP/013/I2050F/I2050F00.HTM.

FAO. 2011b. Pourquoi parler de «genre»? WWW.FAO.ORG/GENDER/GENDER-HOME/GENDER-WHY/POURQUOI-PARLER-DE-GENRE/FR/.

FAO. 2019. Analyse de la résilience pour mieux cibler et agir au Tchad. Rome. 48 pp. Licence: CC BY-NC-SA 3.0 IGO, 52 pages.

GIEC. (2013). Changements climatiques 2014 : Incidences, adaptation et vulnérabilité. Chapitre 13 : Moyens de subsistance et pauvreté. Contribution du groupe de travail II au cinquième rapport d'évaluation du GIEC. https://www.ipcc.ch/pdf/assessment-report/ar5/wg2/WGIIAR5-Chap13_FINAL.pdf 17 Social Institutions and Gender Index (SIGI) et Gender Inequality Index (GII), l'Indice sexo-spécifique de Développement Humain (ISDH).

IPCC (2007). Climate Change 2007: Impacts, Adaptation and Vulnerability. Contribution of Working Group II to the Fourth Assessment Report of the Intergovernmental Panel on Climate Change, M.L. Parry, O.F. Canziani, J.P. Palutikof, P.J. van der Linden and C.E. Hanson, Eds., Cambridge University Press, Cambridge, UK, 976pp.

INSEED : Enquête démographique et de Santé au Tchad (EDST) 2004, rapport final, N'Djamena septembre 2015.

INSEED : État et structure de la population, analyse Thématique des résultats définitifs, deuxième recensement général de la population et de l'habitat (RPGPH 2), N'Djamena, juillet 2014.

INSEED : Profil de pauvreté au Tchad en 2011, Troisième Enquête Nationale sur la Consommation et le Secteur Informel au Tchad (ECOSIT 3), rapport final, mars 2013.

Le Masson, V., Benoudji, C., Sotelo Reyes, S. & Bernard, G. 2018. Les violences contre les femmes et les filles et la résilience quels liens ? Quels enjeux ? Quels impacts ? Perspectives du contexte tchadien. BRACED Working paper. London: ODI.

MEPD (2018) : examen national volontaire.

Observatoire du Sahara et du Sahel OSS (2017). Intégration de la dimension genre dans les politiques et les programmes d'adaptation aux changements climatiques et de gestion des ressources naturelles dans la zone sahélo-saharienne, projet REPSAHEL, élaborée par Yveline Nicolas, <http://www.adequations.org/>, September, 112 pages.

Oxfam, Six réalités de la femme rurale tchadienne, 2014.

PAM (2009). Analyse Globale de la Sécurité Alimentaire et de la Vulnérabilité, Service de l'Analyse de la Sécurité Alimentaire (VAM), données de mai 2009, 111 pages,

PNUD (2007). Rapport mondial sur le développement humain 2007/2008 La lutte contre le changement climatique : un impératif de solidarité humaine dans un monde divisé, 399 pages

PNUD (2009). Guide de ressources sur l'égalité entre les genres et le changement climatique

République du Tchad (2011). La politique nationale genre. Ministère de l'Action Sociale, de la Famille et de la Solidarité nationale, 58 pages.

République du Tchad (2018). Le plan d'action quinquennal de la politique nationale genre (PNG) 2019-2023. Ministère de la Femme, de la Protection de l'Enfance et de la Solidarité Nationale.

République du Tchad (2011). Rapport d'évaluation des capacités nationales pour la réduction des risques, la préparation et la réponse aux urgences au Tchad (2014), 43 pages

SISAAP/FAO (2014). Enquête Nationale sur la Sécurité Alimentaire des ménages ruraux du Tchad (ENSA), 46 pages.

UNESCO (2010). Reaching the marginalized. AFA Global Monitoring Report.

8. ANNEXES

1.1 Guide d'entretien focus group femmes dans les six zones bioclimatiques

I- Identification

Zone bioclimatiques:

Province :

Département :

Commune :

Village :

Nombre de femmes :

Participants en tant qu'acteurs de développement rural :

Date :

1. Énumérer les **moyens d'existence** des femmes
2. Analyse et identification selon votre perception et votre vécu **des principaux risques climatiques** auxquels les femmes sont principalement exposé
3. Évaluation des impacts potentiels des risques climatique/changements climatiques sur les moyens d'existences des femmes

Moyens d'existences des femmes	Indicateurs /Signaux des changements climatiques auxquels le système est exposé	Evaluer les impacts biophysiques potentiels + : impact faible +,+ : impact moyen +,+,+ : impact fort	Evaluer les impacts socioéconomiques potentiels : + : impact faible +,+ : impact moyen +,+,+ : impact fort

4. Analyse et identification des capacités d'adaptation des femmes

Capital	Indicateurs <i>Notation sur une échelle de 1 à 5 (0 non disponible, 1 : très peu disponible, 2 : faiblement disponible, 3 : disponibilité moyenne, 4 : disponibilité élevée, 5 : très disponible)</i>
Physique	disponibilité de terre agricole, disponibilité en terres inondables : disponibilité en terres irrigables, nombre de points d'eau potable, qualité des infrastructures routières et sanitaires, des bâtiments de stockage, accessibilité aux intrants et matériels agricoles, accessibilité aux variétés améliorées, équipements et outils agricoles, disponibilité des centres de formation (école, institut), disponibilité des marché, électricité, banque de céréales, banque aliments bétail, les aménagements hydroagricoles
Social	Existence d'une organisation paysanne opérationnelle, disponibilité des écoles ; disponibilité de centre de santé, participation des femmes aux prises de décisions, existence des associations d'entre aide, existence des aides (familiale et/ou institution), existence des coopératives,
Humain	Taux d'accès des femmes aux soins de santé, qualité de scolarité, existence des plans de développement locaux, nombre de femmes qualifiés professionnellement, disponibilité de la main d'œuvre pour les femmes, nombre de cadre femmes formées aux techniques agricoles, nombre actifs agricoles
Economique	Existence de salaire, revenus agricoles par ménages ou habitant, autres activités génératrice de revenus, Taux d'accès au crédit, niveau d'accès aux marchés, etc., existence des membres de la famille à l'extérieur du pays, des aides, dons
Naturel	Terres, cours d'eau, disponibilité des ressources naturelles (produits de la forêt : revenus et nourriture), bétail

5. Identification des **options d'adaptation développées (endogènes et exogènes)** par les femmes

Secteur sensibles au climat	Reporter les impacts qui conduisent à des niveaux de vulnérabilité élevé et nécessite de s'adapter	Indiquer les stratégies de minimisation des risques, les mesures d'adaptation / innovations apportées pour faire à ces impacts

6. Énumérer les mesures **d'adaptation, innovations que les femmes (exogènes /exogènes)** ont adoptées et dites pourquoi
7. Quelles sont les **mesures d'adaptation, innovations adoptées par les femmes** que l'on peut recommander (diffuser) auprès d'autres femmes dans d'autres régions ?
8. Quels sont les **services qui vous appuient** spécifiquement les femmes en matière d'adaptation au changement climatique (services étatiques, ONGs, projets, PTFs, etc) ?
9. S'il fait de plus en plus chaud, les pluies de plus en plus variables dans les années à venir (d'ici 15 ans) quels seraient vos nouveaux besoins en matière d'adaptation au changement climatique.

1.2 Guides d'entretien semi directifs

Guide entretien semi-directifs (Associations et organisations féminines, services étatiques au niveau central et déconcentrés, monde recherche agricole, universités, ONGs, organisation des producteurs, éleveurs, pêcheurs, etc.)

Genre et changement climatique

Nom de la structure :

Nom (s) et Prénom(s) personnes rencontrées :

Date de l'entretien :

Signature de l'enquête :

8. Présentation des principales activités du service en lien avec le genre
9. Présentation des principales activités du service en lien avec le genre et changement climatique et de la (les) zone (s) d'intervention dans le pays
10. Quels sont les moyens d'existence des femmes dans vos zones d'intervention
11. Quels sont les facteurs qui favorisent une vulnérabilité différenciée des changements climatiques entre les femmes et les autres groupes comme les hommes.
13. Quels les principaux risques liés au CC auxquels les femmes sont exposées
14. Quelles sont les principales contraintes liées à des facteurs non climatiques auxquelles sont confrontés les femmes (éducation, social (accès aux ressources : eau, terres, énergie) démographique: économique et financier : physique/aménagement : technologique, organisationnel, absence d'autonomisation)
15. Indiquer les impacts biophysiques et socioéconomiques majeurs subit par les femmes du fait de ces risques climatiques et non climatique
16. Quelles sont les bonnes pratiques et les innovations passées et actuelles générées et/ou mises en œuvre par les femmes et/ou leur partenaires (projets, ONGs, PTFs à mentionner s'il existe) y compris les savoirs locaux développées par les communautés

17. Quelles sont, selon vous, les bonnes pratiques et innovations adoptées par les femmes et qui ont donné les bons résultats sur le terrain,

18. Quelles sont les bonnes pratiques et innovations adoptées par les femmes que l'on peut envisager de mettre à l'échelle

19. Quelles seraient les nouveaux besoins en matière d'adaptation de renforcement de la résilience des femmes à développer et à mettre en œuvre si les conditions climatiques se détériorent dans le futur d'ici 2035 : pluies de plus en plus variables, augmentation continue des températures, phénomènes météorologiques extrêmes (sécheresse, fortes pluies, inondations, vague de chaleur) de plus en plus fréquents et violents

1.3 Listes structures, associations, groupements féminins enquêtés

Situation des focus group spécifiques aux femmes dans les six zones bioclimatiques du Tchad

Zones bioclimatiques	Village	Commune	Département	Province	Nombre des femmes
Sahélo soudanienne	Mandalia	Koundoul	Chari	Chari Baguirmi	20
	Malaou	Koundoul	Chari	Chari Baguirmi	12
	Matafo, Ngouri et Molo	Bol et Ngouri	Mamdi et Wayi	Lac	26
	Mongo	Mongo	Guera	Guera	00
Soudanienne	Koumra et Ngargori	Koumra	Mandoul oriental	Mandoul	15
	Margalo et Moursalé Bamba	Pala	Mayo Dallah	Mayo Kebbi Ouest	08
Guinéenne	Takague et canton Lolo	Moundou	Lac Wey	Logone occidentale	00
Saharo sahélienne	Bender	Kalait	Mourtcha	Ennedi ouest	00
Saharienne	Fada	Fada	Fada	Ennedi ouest	00
Sahélienne	Gargarine	Abéché	Ouara	Ouaddaï	00
Total					81

Structures enquêtées (entretiens semis directifs spécifiques ou non aux femmes) dans les zones bioclimatiques du Tchad

Zone bioclimatique	Département	Province	Structures étatiques	ONGs /Ass./groupements /projets
Sahélo soudanienne	Chari	Chari Baguirmi	ANADER	Groupe ment Kouritou, Gossouter et Allah Kerim
	Mamdi et Wayi	Lac	ANADER, Délégation provinciale de l'environnement	SOSSIF ADOB Plate forme féminine
	Guera	Guera	ANADER,	PARSAT
Soudanienne	Mandoul oriental	Mandoul	Délégation provinciale de l'Agriculture Inspection forestière SISSAP	APROFIKAM Fédération des éleveurs SODER
	Mayo Dallah	Mayo Kebbi Ouest	Délégation provinciale de l'élevage ANADER	BELAC CARITAS AFAP
Guinéenne	Lac Wey	Logone occidental	Délégation de l'élevage	Néant
Saharo sahélienne	Mourtcha/Kalait	Ennedi ouest	ANADER	Groupe ment SOSADIA WANOU
Saharienne	Fada	Ennedi ouest	Délégation provinciale de l'environnement ANADER	Néant
Sahélienne	Ouara	Ouaddaï	Délégation provinciale de l'environnement ANADER Délégation provinciale de l'agriculture	FEDERATION ALTAKHADOUM
Total			15	14

